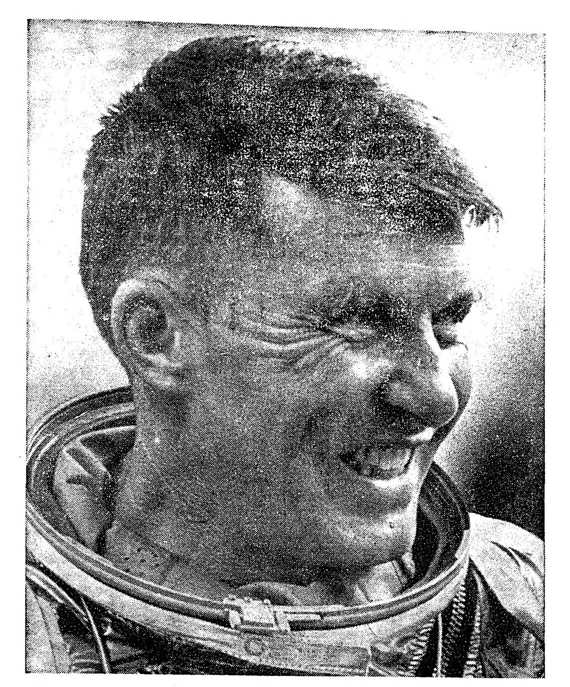
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 10 OCTOBRE 1962 — No 46



L'astronaute Walter M. Schirra, au moment où il se libère de son équipement, après avoir été recueilli par le navire américain Kearsarge, dans l'Océan Pacifique. — Schirra a reçu les félicitations officielles du président Kennedy et du vice-président Johnson pour avoir encerclé la terre six fois consécutives.

Fructueuse Assemblée annuelle de l'A.E.B.A.

La semaine

Dans le monde

Cap Canaveral.—L'astronaute Walter Schirra a fait six fois le tour de la Terre, pour redescendre dans une région du Pacifique déterminée à l'avance à la fin de six orbites et ayant parcouru une distance de 160,000 milles.

Accomplissant le plus long voyage spatial qu'un astronaute américain ait jamais effectué, Schirra a montré sans l'ombre d'un doute que les conditions nécessaires au vol spatial de 18 orbites prévu pour le début de l'année prochaine pouvaient être réunies.

Durant chaque orbite, l'astronaute passa alternativement du jour à la nuit: il put ainsi observer pendant 45 minutes le soleil, et pendant les 45 minutes suivantes, la lune. Sa seule déception est de n'avoir pu voir l'énorme satellite Echo qu'il voulait observer au début de son troisième orbite: il déclara par radio à Cap Canaveral qu'il était trop occupé à déterminer l'état de ses réserves de carburant et à accomplir d'autres tâches à l'intérieur de sa capsule, et qu'il n'avait pas jugé opportun de relâcher son attention.

Les savants américains se sont déclarés satisfaits de la perfection des préparatifs qui précédèrent le lancement de la fusée Atlas: tout se passa exactement comme prévu, si ce n'est un délai de 15 minutes nécessité par le mauvais fonctionnement d'une station de radar. Schirra passa par ailleurs beaucoup moins de temps à attendre le lancement, dans sa capsule, que ses pré-

(suite à la page 5)

Samedi le 6 octobre, l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta tenait son assemblée annuelle à l'Auditorium du Jubilé. Plus de cent cinquante professeurs ont tenu à participer à ces importantes sessions.

Après la prière d'ouverture, M. le Président souhaita la bienvenue et fit partiellement l'historique de l'AEBA. en rappelant quelques initiatives lancées et menées à bien telles que: le programme de français, les cours d'été au Collège Saint-Jean, les concours oratoires, le renouveau catéchétique, la librairie Fides, l'octroi de bourses à des normaliennes. M. Lavallée encouragea tous les professeurs de continuer à faire face à leurs responsabilités avec optimisme.

Me Louis Desrochers, président général de l'ACFA adressa des paroles de félicitations au président si convaincu et toujours si dévoué ainsi qu'au groupe d'instituteurs bilingues pour leur beau travail auprès des jeunes. Il en profita pour solliciter une plus grande collaboration avec notre poste de radio et "La Survivance". Il proposa aussi la formation d'une troupe de théâtre amateur afin de développer tous les talents possibles tout en favorisant l'amour du français.

Le conférencier invité, le R.P. Georges Ramaekers, s.j., apporta les salutations du Manitoba. En effet, il est visiteur des écoles dans cette province depuis sià ans. Le R.P. Ramaekers, un albertain né à Wainwright, a passé la plus grande partie de sa carrière à Saint-Boniface. Il assura que notre survivance dans l'Ouest atteste une intervention de la Providence, mais que nous devons toujours apporter notre collaboration. Il donna une substentielle conférence sur le choix des manuels scolaires. Il insista sur le besoin de renouveler assez souvent les manuels vu qu'un texte devient suranné au bout de 10 ans. Ce changement empêche la routine chez le professeur et permet à l'élève de profiter des découvertes de la psycho-pédagogie. Un bon manuel doit intéresser l'enfant et créer chez lui de l'enthousiasme pour le sujet étudié. Le Conférencier fit part des expériences tentées au Manitoba avec les manuels de français publiés par la maison Nathan et la maison Nelson. Il fit remarquer cependant que le manuel seul ne suffit pas, même s'il constitue un auxiliaire précieux. Le professeur reste toujours l'âme de sa classe.

Un succulent diner fut servi à l'Auditorium même. A la table d'honneur, on remarquait: M. Maurice Lavallée, président de l'AEBA, le R.P. Ramaekers, s.j., conférencier invité, le R.P. A. Lacerte, o.m.i., recteur du Collège Saint-Jean, le R.P. Guy Goyette, o.m.i., vice-président, les cinq présidents des cercles régionaux: M. Laurent Beaudoin, le R.P. Turenne, o.m.i., M. Paul Chamberland, M. Paul Piquette, M. Gérard Moquin; le R.P. J. Forget, o.m.i., visiteur des écoles, M. l'abbé Langevin, curé à Picardville, M. l'abbé Fernand Croteau, curé à Saint-Paul.

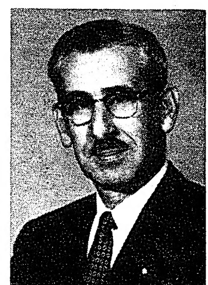
L'après-midi fut consacré à la section affaires de l'association. Les présidents des cercles régionaux présentèrent un compte-rendu de leurs activités ainsi que les présidents du comité du programme et du comité de l'enseignement religieux. La secrétaire et le trésorier firent aussi lecture de leur rapport après quoi M. Gérard Moquin, président du comité chargé de reviser les constitutions proposa à l'assemblée les divers amendements suggérés par les cercles et fit voter les membres de l'association sur chacun des articles.

Il fut ensuite question de former un comité de liaison autre l'AEBA et l'ATA si le conseil d'administration le juge à propos. On passa également une motion comme quoi toute expérience doive ..tre soumise au coordinateur d'expériences pédagogiques de l'A.E.B.A. Quelques éducateurs ont exprimé leur inquiétude du fait que le français 31 s'enseigne pour la dernière année dans nos écoles. Il fut proposé que l'exécutif s'occupe de ce problème au cours de l'année. Tout le groupe, par la voix de M. Claude Ouimet, promit son appui et son encouragement aux autorités du Collège Saint-Jean dans les démarches poursuivies pour faire reconnaître le collège d'Education.

On procéda aux élections par scrutin secret. Voici les résultats: président: M. Gérard Moquin, de Bonnyville; vice-président: M. Lucien Ouellette, d'Edmonton; secrétaire: Rév. Sr du Sacré-Coeur, a.s.v., de Bonnyville; trésorier: M. Armand Laing, de Saint-Paul.

Le nouveau président assura les professeurs de tout son dévouement et remercia le président sortant de charge pour toutes les heures passées au service de la cause de l'éducation. M. Lavallée, ex-président, avoua toute son émotion de quitter un poste occupé depuis seize ans. Il remercia tous les professeurs pour leur belle collaboration et les engagea à toujours poursuivre leur oeuvre malgré les difficultés.

L'assemblée se termina par plusieurs votes de remerciement et le chant O Canada.



M. Maurice Lavallée, après seize années d'inlassable dévouement au service des éducateurs bilingues, vient d'être remplacé par M. Gérard Moquin, de Bonnyville, à la présidence de l'A.E.B.A.



IMPORTANT

Le Consul de France à Edmonton nous prie de faire connaître aux Français résidents en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, qu'ils seront habilités à prendre part au référendum du 28 octobre.

Il leur sera possible de voter par procuration à condition d'être inscrit sur une liste électorale et que le mandataire figure également sur la même liste.

La procuration doit être signée en présence du Consul de France.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux bureaux du Consulat de France à Edmonton.

La semaine

A la Chambre des Communes

Ottawa. — Le premier-ministre du Canada, M. Diefenbaker, a répondu de façon acerbe, aux critiques formulées en Chambre par le leader de l'Opposition, M. Pearson. Le chef du gouvernement canadien a souligné que depuis 1961, les progrès économiques de notre pays ont dépassé ceux des Etats-Unis. Le chômage, a-t-il ajouté, a diminué de 62 pour cent entre le premier janvier 1961 et le premier août 1962. Il a précisé que notre pays a trouvé de nouveaux débouchés en Chine communiste, en Pologne et dans d'autres pays

(suite à la page 5)

Le cercle Langlois de l'AEBA a tenu son Institut français régional à Falher

Le lundi 1er octobre, les membres du Cercle Langlois de l'AEBA tenaient leur institut français dans la salle du gymnase de l'école Routhier de Falher.

Si on a réussi à tenir cet institut sur une journée de classe c'est bien dû au dévouement de notre visiteur des écoles, le R.P. Forget, o.m.i., et à la demande faite par l'exécutif du Cercle Langlois à la Division de High Prairie. Nous sommes très reconnaissants envers ces derniers d'avoir acquiescé à notre désir.

Après l'inscription des professeurs le R.P. Turenne, o.m.i., président du Cercle Langlois, adresse un mot de bienvenue aux invités d'honneur. Il félicite les professeurs d'être venus en aussi grand nombre. Il se dit particulièrement heureux de voir dans l'assemblée des représentants des divisions de Peace River et de Spirit River.

M. Gérard Maisonneuve, maire de Falher, se dit très heureux de recevoir dans cette ville un groupe aussi imposant d'éducateurs bilingues. Il leur souhaite beaucoup de succès dans cette importante journée d'étude.

M. Léonard Fournier, secrétaire de l'ACFA, nous apporte le message de cette Association. Il forme les voeux les plus fervents pour le succès durable des messages qui seront transmis au cours de cette journée.

Le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., supérieur au collège St-Jean d'Edmonton est ensuite invité à adresser la parole.

Le distingué orateur fait ressortir avec chaleur et conviction les beautés de la langue française parlée correctement. Il nous prouve, par la cueillette qu'il a faite des fautes de français, que le soucis de l'art de bien parler n'est pas un luxe chez nous.

En effet, il démontre aux éducateurs que c'est en s'appliquant nous-mêmes à corriger nos anglicismes et nos fautes communes de langue que nous pourrons enfin déguster à notre aise les vraies richesses de la langue bien parlée et transmettre à nos élèves cette fierté et cet amour qui grandira de plus en plus en autant que nous, les professeurs serons assez dynamiques pour convaincre les étudiants et les rendre avides et fiers de donner à leur langue maternelle tout le respect qui lui est dû.

Le P. Lacerte propose qu'à nos as-

(suite à la page 8)

HORIZONS

Réflexions sur les méthodes audio-visuelles

Je regrette de n'avoir pu consacrer qu'une demi-journée à l'Assemblée annuelle de lAssociation des Educateurs Bilingues de l'Alberta. Cet avant-midi, passé avec nos Educateurs, a été fort intéressant et instructif. Nul doute que les organisateurs nous feront parvenir un reportage détaillé sur cette journée d'étude. Mon intention n'est donc pas de la décrire dans cette colonne-ci.

Je veux tout de même féliciter les trois orateurs que j'ai eu le plaisir d'entendre: M. Maurice Lavallée, ancien président de l'AEBA, Me Louis Desrochers, président général de l'ACFA et le R.P. G. Ramaekers, jésuite, visiteur des écoles bilingues du Manitoba. Les exposés qu'ils ont donnés étaient imprégnés tous trois de réalisme et d'optimisme, deux essences que l'on trouve rarement employées avec autant de goût et d'équilibre.

Mes félicitations s'adressent également au nouveau président de l'AEBA, M. Gérard Moquin, de Bonnyville, ainsi qu'à tous les membres de son Conseil: M. Lucien Ouellet, vice-président, M. Armand Laing, trésorier, ainsi que la Révérende Soeur du Sacré-Coeur, a.s.v., de Bonnyville. Une chose qui m'a particulièrement frappé, c'est le nombre toujours croissant d'instituteurs laïcs, tant masculins que féminins, qui participent activement à ces assises de l'AEBA. S'il est une classe de notre population sur laquelle les artisans de notre survivance doivent pouvoir compter, c'est bien celle de nos professeurs bilingues. Il est fort encourageant de constater que de plus en plus, nos professeurs prennent conscience de leurs responsabilités et acceptent de mettre en commun leurs efforts et leurs expériences au sein d'une Association forte et dynamique.

* * *

A la suite de la causerie du R. P. Ramaekers, l'un des auditeur lui a demandé ce qu'il fallait penser des méthodes audio-visuelles au service de l'enseignement du français. "Il faut en penser beaucoup de bien" a répondu l'orateur, "à la condition cependant de ne pas demander à ces méthodes plus qu'elles ne peuvent rendre". Et le Père a parfaitement raison. Et ce qui vaut pour l'enseignement du français vaut pour l'enseignement en général, quelle que soit la matière concernée.

C'est précisément ce que semblent avoir parfaitement compris les responsables du cours de français offert chaque semaine à la Télévision, aux élèves du Grade IV de vos Ecoles Séparées d'Edmonton. Jamais, ni la télévision, ni la radio, ni le film, ni le disque ne pourront remplacer un bon professeur, pas plus qu'un

(suite à la page 8)

Les avocats catholiques d'Edmonton se prononcent ouvertement contre le Système des Contés en Alberta

Au cours d'une Assemblée extraordinaire ,tenue au Centre d'Information catholique d'Edmonton, le 12 septembre dernier, le "St. Thomas More Guild" d'Edmonton a déclaré que le Système des contés de l'Alberta est "un danger pour les catholiques car il les rend inaptes à participer entièrement à la conduite des affaires municipales".

Le "St. Thomas More Guild" groupe les avocats catholiques de la ville d'Edmonton. C'est à la demande de Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur d'Edmonton, qu'ils ont entrepris l'étude du Système des contés de l'Alberta.

L'Association, à sa récente Assemblée, a également déclaré que, dans l'opinion de ses membres le "County Act" et le "Urban Merger Act", les deux statuts qui ont donné naissance au Système des Contés, "s'opposent aux intérêts du système d'écoles séparées en Alberta et de l'éducation en général dans la province".

Cette dernière Assemblée faisait suite à une série d'autres réunions, tenues sous la présidence de Me André Déchène, C.R. L'on s'était rencontré auparavant à quatre différents déjeuners, alors que des études portant sur la Loi avait été présentées par Me Joseph Stratton, Me Edward Kenney Me Joseph S. Cormack, C.R, et Me Melnyk Toutres ces Assemblées ont été présidées par Me André Déchène, C.R.

A la dernière Assemblée, plusieurs membres ont exprimé leur profonde inquiétude au sujet du système de Conté. Plusieurs suggestions furent mises à l'étude et quelques-unes furent adoptées dans le but d'obtenir pour les Catholiques quelques garanties, surtout en vue du fait que deux régions tiendront prochainement un plébiscite portant sur ce Système de Conté.

Le "Guild", en conséquence, a décidé de préparer un mémoire qu'il présentera au Gouvernement et dans lequel il exposera son opposition au système. Me Edward Stack a été nommé président du comité chargé de préparer ce mémoire et aussi de trouver des orateurs qui expliqueront l'attitude du "Guild" a différents groupements catholiques.

Il fut également décidé d'entrer en communication avec tous les avocats catholiques de l'Alberta et de solliciter leur appui sur cette importante question.

Le comité de Me Stack est également responsable de la publicité et il doit faire rapport de ses activités à la fin d'octobre.

En bref

L'ACFA a noté pour vous . . .

La Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique vient de terminer avec succès son Congrès annuel. L'ACFA fut représentée par deux délégués: M. Roger Motut, professeur de français à l'Université de l'Alberta, et M. Eugène Trottier, rattaché au Plan de Sécurité Familiale. Commentant ce récent Congrès, M. Trottier affirma qu'il avait été "l'occasion d'une prise de conscience réelle de leurs problèmes sur une base des plus constructives."

* * *

M. Roméo Paquette, de Victoria, devient président de la FCFC. Il succède à M. Joseph Pallard. Un reportage complet sur le dernier Congrès apparaîtra, la semaine prochaine.

* * *

Mardi, les bureaux de l'ACFA étaient honorés de la visite de M. Jean-Paul Langlois. M. Langlois est attaché ..à l'Assurance Vie Desjardins de Lévis. Il revenait du Congrès de l'FCFC où il entretint les délégués sur le sujet de l'économie.

* * *

Les deux tiers des éducateurs bilingues, tout près de deux cents, se sont réunis, samedi dernier, à l'Auditorium du Jubilé pour leur assemblée annuelle .Les commentaires furent unanimes pour qualifier cette réunion de franc succès. Plusieurs crurent même y voir une étape nouvelle dans l'histoire de l'AEBA.

* * *

M. Maurice Lavallée fut l'objet de chaleureuses ovations et de témoignages sincères pour son dévouement inlassable pendant les seize années de bon service qu'il dispensa comme président de l'AEBA.

* * *

"Vous êtes l'élite intellectuelle de la province", disait Me Louis Desrochers, président de l'ACFA, en s'adressant aux quelque deux cents membres de l'AEBA. Me Desrochers détailla ensuite la participation active que les éducateurs bilingues pourraient prendre dans le domaine de notre poste, notre journal et les audio-visuels.

* * *

Le R.J. G. Rameakers, visiteur d'écoles au Manitoba, rapporta les expériences heureuses du Manitoba dans le domaine de l'enseignement du français. "Un manuel scolaire, dit-il, doit suivre, qui n'est pas nécessairement la psychologie et la logique d'un adulte", tel qu'on le rencontre dans plusieurs manuels.

La semaine

Au Canada

Ottawa. — Le Canada a l'intention de renouveller son entente commerciale avec l'Union Soviétique. L'accord actuel, négocié en 1956, se terminera au mois d'avril. Une délégation canadienne se rendra à Moscou afin de préparer la signature de la nouvelle entente. Un porte-parole du Kremlin déclare que l'URSS est très favorable à la signature d'un nouvel accord commercial canado-soviétique.

* * *

Ottawa. — Quatre membres de l'Assemblée nationale française ont assisté aux débats des communes à Ottawa. Ils ont été reçus par l'orateur de la chambre, M. Marcel Lambert. Les quatre observateurs font partie d'une délégation du ministère français des affaires étrangères.

* * *

Montréal. — La Gendarmerie Royale et les agents des douanes ont saisi une partie de la cargaison d'un cargo

(suite à la page 8)



Cinq des six Dames qui font partie du Sénat canadien, photographiées à la porte de l'édifice du Sénat quelques moments avant l'ouverture de la Session. — Ce sont, de gauche à droite: Mme Muriel Furguson, libérale, du Nouveau-Brunswick, Mme Mariana Jodoin, libérale, du Québec, Mme Olive Irvine, conservatrice du Manitoba, Mme Josie Quart, conservatrice du Québec, et Mme Elsie Inman, libérale de l'Ile du Prince-Edouard. La sixième membre, absente au moment où cette photographie a été prise, est Mme Nancy Hodges, libérale de la Colombie Britannique.

Comment un curé s'impose à ses paroissiens

Théophile dans le no man's land

Conte d'Adalbert Seipolt

Le soleil laissait tomber du ciel des rayons impitoyables. On n'apercevait pas un moineau sur les toits, pas un homme dans les rues. Quiconque n'était pas à l'auberge dormait ou somnolait. L'abbé Théophile Petit était lui aussi allongé sur son canapé; son chat, Josaphat, était installé commodément sur la partie du corps de son maître que l'on appelle généralement le ventre et il répondait au ronflement du prêtre par un aimable ronronnement. Assurément Théophile Petit n'avait rien d'un maître; c'était un petit homme maigre qui était obligé de se dresser sur la pointe des pieds pour ouvrir le tabernacle et qui, dans un repas de fête, était rassasié, dès qu'il avait mangé la moitié d'une quenelle. Ses yeux, derrière de grosses lunettes étaient craintifs et sa voix était plutôt propre à expliquer à une novice la différence entre une distraction vénielle et une distraction coupable dans la prière qu'à inculquer à des crânes de paysans aussi durs qu'un coffre-fort l'aversion pour ces péchés criant jusqu'au ciel. Ce n'était pas un "Monsieur le Curé" comme les paysans étaient habitués à en avoir un et comme ils en avaient besoin. De plus, il se connaissait à la culture encore moins qu'eux au latin. Quoi d'étonnant s'ils le saluaient plutôt avec compassion qu'avec respect?

Sa finesse naturelle avait bientôt révélé à Théophile qu'il était dans une fausse position. Mais, en raison de sa chétive santé, aucun autre poste n'entrait en considération. "Vous avez la paroisse comptant le plus petit nombre d'âmes", lui avait dit l'évêque pour le consoler. Il s'agissait donc de tenir bon avec ce tout petit nombre de paroissiens et d'assurer son ministère avec cainte et tremblement.

Malheureusement, Théophile s'était gâté l'unique chance de s'assurer un énergique soutien pour son travail, dès le commencement de son arrivée dans le ministère, par une réflexion prématurée. Ce soutien aurait été sa ménagère, Marie la Catholique. En réalité, elle s'appelait Marie Fontaine, mais le prédécesseur de Théophile lui avait donné le nom de la terrible fille de Henri VIII, en raison de sa prestance et de sa conduite imposante. Déjà extérieusement, elle semblait créée pour être un appui; elle était large comme une armoire à ornements et elle possédait une voix que lui aurait enviée n'importe quel adjudant ainsi qu'une énergie à empêcher toute inflation. Au début, l'apparition du petit Théophile avait éveillé en Marie des instincts maternels. Mais lorsqu'il avait appelé la chambre de sa ménagère un musée des horreurs, le lien de sympathie s'était rompu. Depuis elle doutait de son orthodoxie, elle l'intimidait systématiquement et lui démontrait, à chaque occasion, qui était le maître à la cure.

Ce fut aussi Marie la Catholique qui tira le chat de son ronronnement et le prêtre de son sommeil.

"Quelqu'un attend en bas," cria-t-elle par la porte à moitié ouverte. — Pour un enterrement."

Josaphat cracha de mécontentement. Théophile se passa la main sur le front et demande: "Est-ce qu'il y a encore quelqu'un de mort? Qui est-ce?"

—Ce n'est pas moi", grommela Marie la Catholique en disparaissant dans sa cuisine.

—Non, ce n'est pas toi", soupira Théophile. Puis il se leva, reboutonna sa soutane, se donna un coup de peigne et se rendit dans le vestibule. Là l'attendait un homme d'environ vingt-cinq ans, d'une stature si gigantesque que son pantalon aurait pu servir de manteau de pluie à Théophile.

"Je suis Xavier Lecrâne", dit sans autre formule de politesse — et je voulais seulement vous dire que notre père est mort."

—Monsieur votre père. Mes sincères condoléances", dit Théophile en voulant tendre la main à Xavier. Mais celui-ci la refusa, en grommelant: "Je voulais seulement demander quand aura lieu l'enterrement, ce qu'il coûtera et si vous désirez savoir quelque chose en vue du discours funèbre".

—La date des obsèques dépend de l'heure à laquelle est mort Monsieur votre pere."

—Hem! Il n'est pas mort exactement comme vous l'entendez."

—Au nom du ciel! S'il respire encore ou si son corps est encore chaud, pourquoi ne me conduisez-vous pas jusqu'à lui le plus vite possible?

—Oh! Monsieur le Curé, il y a longtemps qu'il ne respire plus et il est aussi froid que la glace dans une cave de brasserie. En revenant de l'auberge hier soir ou plus exactement ce matin, il a glissé et il est tombé dans le ruisseau. C'est là qu'il a bu son dernier coup. Pauvre père! C'est seulement à midi qu'on l'a trouvé.

—Dieu du ciel!" Théophile se tordait les mains de chagrin. — Quelle triste fin !"

—Vous faites exactement comme si c'était votre propre père", dit Xavier avec étonnement. — Enfin qu'est-ce que va coûter tout le fourbi?"

—Le fourbi? Je vous prie, Monsieur Lecrâne, de vous exprimer plus convenablement."

—Ne vous fâchez pas, Monsieur le Curé. On sait ce que parler veut dire. J'entends par là, la levée de corps, la messe, le discours funèbre, l'absoute et le sacristain. L'Eglise ne fait jamais rien pour rien."

Quel terrible gaillard, se disait Théophile qui répliqua brusquement: "Pour vous, ce sera le même prix que pour les autres. Je ne sais pas la somme par coeur."

—Vous êtes le curé qui me convient. Vous ne savez même pas ce que vaut votre travail. C'est bon. Je ne veux pas vous déranger plus longtemps. Je vous demanderai seulement si vous avez besoin de renseignements pour votre discours funèbre."

—Le discours funèbre, hum!" Théophile regarda à ses pieds d'un air gêné. — Vous abordez là un sujet épineux. Le mieux serait que je m'en tienne à une allocution d'un caractère général, sans insister en particulier sur la personnalité de votre père".

Xavier ouvrit tout grand les yeux et s'écria avec indignation: "Qu'est-ce que c'est que ce nouvel usage? Alors voilà comme vous êtes: vous faites aux bigotes, aux grosses-têtes, aux vauriens, des discours qui font pleurer les anges. Et quelqu'un qui a toujours été un honnête homme, un modeste, vous voudriez le priver de sa dernière joie, uniquement parce qu'il est tombé par hasard dans un ruisseau. Vous voulez vous en tirer avec un laïus qui ne signifie rien. Voilà comment vous voulez nous traiter, nous les Lecrâne! Non, Monsieur le Curé. Evidemment notre père n'était plus un petit innocent que l'on peut présenter avec quelques phrases pieuses. Il a fait quelque chose dans sa vie. C'est pourquoi il a droit à un discours bien senti. Chez nous, au village, tout le monde, jusqu'ici, a eu son discours particulier dont il se réjouissait d'avance.

Théophile essaya d'apaiser l'homme excité. — Mais mon cher Monsieur Lecrâne, je ne conteste aucunement que votre père ait été un homme honnête et modeste. Je voulais seulement vous faire remarquer qu'il ne voyait pas souvent l'église."

—Qu'est-ce que vous dites? Qu'il ne voyait pas l'église? Pourquoi sa place habituelle à l'auberge était-elle près de la fenêtre qui donne sur l'église?

—Très bien, Xavier. Mais je pense que votre père, modeste comme il l'était, approuverait tout à fait un discours conçu en termes généraux."

—Vous vous trompez lourdement. Mon père disait. que le curé soit à mon lit de mort ou non, cela m'est égal. Pourvu qu'il me fasse un beau discours!"

—C'est bien", dit Théophile, pour avoir la paix. — Je vais préparer une allocution spéciale."

—Mais une belle. Et malheur à vous si vous laissez de côté une seule de ses bonnes qualités! La paroisse doit entendre combien il a été un bon père de famille, quel vaillant soldat pendant la guerre, comme il savait porter aux processions le drapeau des Anciens Combattants et quels fameux enfants il a élevés."

—Très bien, très bien! Vous serez content. Donc mardi à neuf heures l'enterrement."

Xavier fit un signe d'acquiscement, enfonça sa casquette et partit sans mot dire.

(à suivre)

—Et le riche et le pauvre, et le
faible et le fort,
Vont tous également à la mort.

Voltaire

• • •

—Le mépjris de la mort, voilà le principe de la force morale.

Lacordaire

• • •

—Ce n'est pas la mort, c'est le mourir qui m'inquiète.

Montaigne

• • •

—Le plus triste d'une existence humaine, c'est lorsqu'elle se termine sans avoir été utile et bienfaisante.



Des officiers de la Police fédérale examinent des billets de cinq dollars contrefaits qu'ils viennent de saisir dans une résidence de la rue Rachel à Montréal. — Ils ont également saisi tout l'équipement qui a servi à imprimer ces faux billets : presse, acide, encre, appareils photographiques et papier.

Autour du prochain Concile oécuménique

PLUS DE 2,000 PARTICIPANTS

Rome. — Selon les statistiques établies au 1er septembre 1962, le nombre des ecclésiastiques officiellement invités à assister au deuxième Concile du Vatican s'élève à 2,850, soit 85 cardinaux, 8 patriarches, 533 archevêques, 2,131 évêques, 12 Abbés "nullius", 14 prélats "nullius" et 67 supérieurs généraux d'Instituts religieux exempts.

Cependant, il est certain que tous ces pères conciliaires ne pourront pas venir à Rome, les uns étant empêchés pour des raisons de santé, les autres pour "un motif raisonnable". Parmi les absents, il y aura notamment ceux auxquels le régime politique du pays où ils exercent leur ministère n'accordera pas l'autorisation de se rendre dans la Ville éternelle.

Notons que, dans l'histoire, un seul Concile a rassemblé plus de 1,000 participants: ce fut le IVème Concile du Latran qui débuta en l'an 1215 avec 1,204 membres. Le 1er Concile du Vatican, tenu en 1870, ne rassembla que 764 Pères.

• • •

1,000 JOURNALISTES "COUVRIRONT" LE CONCILE

Le Bureau le presse du deuxième Concile du Vatican a distribué jusqu'ici plus de 600 cartes de presse à des journalistes du monde entier. On pense que ce nombre s'élèvera à 1,000 pour l'ouverture du Concile.

• • •

LES TACHES DU CONCILE: TACHES IMMUABLES DE L'EGLISE

Commentant les tâches du prochain Concile oecuménique, Radio-Vatican a déclaré notamment que la mission de l'Eglise n'était pas de révéler aux hommes les secrets de l'atome et de l'univers, du progrès scientifique et de la technique. "L'Eglise a pour mission d'exposer à l'humanité comment elle peut et doit répondre à l'appel de Dieu et accomplir sa vocation divine, de montrer aux fidèles la valeur permanente de sa tâche surnaturelle, même à l'époque des voyage cosmiques. Les temps et les situations évoluent, mais les besoins physiques, psychologiques et spirituels de l'humanité demeurent les mêmes. Ces besoins ne font pas l'objet de mutations du fait des découvertes scientifiques ou des succès techniques. Les hommes de notre époque ont la même vocation surnaturelle que leurs aïeux du siècle dernier ou des temps préhistoriques. Ils vivent tout à l'ombre de la Croix du Golgotha, dont la lumière rayonne sur tous les hommes, même sur les cosmonautes".

• • •

CEREMONIES D'OUVERTURE SUR LES ECRANS DE T.V.?

Les cérémonies solennelles qui marqueront l'ouverture du Second Concile du Vatican débuteront à 8h.30, le jeudi 11 octobre. Les Pères conciliaires, au nombre de plus de 2,000, partiront en procession de la Porte de bronze du Vatican à l'extrémité de la Place St-Pierre en direction du portail principal de la Basilique St-Pierre, où un service pontifical sera célébré par Sa Sainteté Jean XXIII

En plus de leur transmission par Radio-Vatican, ces solennités seront retransmises en eurovision par les écrans de la TV et, selon une information de Radio-Vatican, l'Amérique pourrait les suivre via le satellite artificiel "Telstar".

• • •

EMISSION "TELSTAR" POUR LE CONCILE ?

Certains journaux ont annoncé que plusieurs des sessions conciliaires seraient retransmises par un satellite-relais du type Telstar, afin qu'elles puissent être suivies dans le monde entier. Les instances vaticanes compétentes ont déclaré au Bureau de presse des agences catholiques européennes à Rome qu'une émission via Telstar n'était pas envisagée dans l'immédiat, mais qu'il n'était pas exclu que, plus tard, l'une ou l'autre séance publique soit retransmise par cette voie.

• • •

DES MISSIONS DE NON-CATHOLIQUES PRIENT POUR LE SUCCES

Chicago. — Aux Etats-Unis, l'Eglise protestante épiscopale (3,200,000 membres) a été encouragée par son pasteur, l'évêque Lichtenberger, à prier pour le second concile du Vatican. L'Eglise presbytérienne unie a adressé le même appel à ses 3 200,000 fidèles. En s'y décidant, la commission responsable de l'Eglise presbytérienne a rappelé que les évêques catholiques romains en Amérique avaient formulé la requête suivante: "Que nos frères non romains, qui, eux aussi, s'honorent de porter le nom de chrétiens, se joignent à nous pour demander que le Saint-Esprit éclaire et dirige le Concile oecuménique afin qu'il devienne un moyen de promouvoir l'unité chrétienne, selon la volonté du Christ." La commission a signifié sa joie de voir "au milieu des tensions internationales, un nouvel esprit de charité visiblement à l'oeuvre parmi ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme leur Seigneur."

• • •

SEPT SECTIONS LINGUISTIQUES AU SECRETARIAT DE LA PRESSE

Le Secrétariat de la Presse pour le Second Concile du Vatican dirigé par Mgr Féusto Vallaino sera pourvu de sept sections linguistiques. Ce seront les sections anglaise, française, allemande, espagnole, italienne, portugaise et polonaise. Les sept responsables de ces sections, qui sont entrés en charge le 20 septembre, ont pour mission de renseigner les centaines de journalistes venus du monde entier pour suivre le déroulement du Concile.

• • •

BUREAU D'ACCUEIL A ROME

Le comité italien pour le Concile qui fut récemment mis sur pied, a établi à l'aérodrome romain de Fiumicino un bureau d'accueil pour tous les Pères conciliaires arrivant à Rome en avion pour assister au Concile du Vatican. Les Pères conciliaires pourront y recevoir tous les renseignements pratiques concernant leur séjour à Rome.

• • •

LE CARDINAL-PRIMAT DE POLOGNE IRA-T-IL AU CONCILE?

Comme on le sait, des difficultés ont surgi entre l'Episcopat polonais et les services gouvernementaux de Varsovie: des 25 à 30 passeports demandés par les Evêques de Pologne pour se rendre à Rome afin de participer au Concile, cinq seulement auraient été accordés par les autorités. Le fait que le Cardinal Wyszynski n'a pas encore fait savoir la date de son départ est interprété comme un signe des nouvelles complications qui ont surgi. Dans les milieux politiques polonais, on pense que le Cardinal-Primat renoncera à prendre part au Concile du Vatican si

(suite à la page 3)

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 10 OCTOBRE 1962

La Bible vous parle

Quant au péché de la chair, à l'impureté sous toutes ses formes, ou à la convoitise, on ne devrait même pas en entendre parler parmi vous; cela ne convient pas à des chrétiens. (Eph. 5, 31)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Mes fautes . . . vos fautes . . . leurs fautes . . .

Etre sexy (fille) —
être ravissante, séduisante
Etre sharp (personne) —
être intelligent
Etre skinny —
être décharné
Etre slim —
être svelte, élancé
Etre sloppy —
être négligé
Etre slow —
être lent
Etre smart —
être aimable, charmant, distingué
Etre sous l'impression que —
avoir l'impression que
Etre stiff —
être inflexible; être de mauvaise humeur
Etre straight —
être juste, bonnête

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

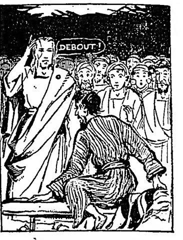
—Si l'injure faite aux vivants est plus nuisible, celle qu'on fait aux morts est plus lâche.

• • •

—Du bord de la mort j'ai mesuré non pas la vanité de la vie, mais son importance.

Le Play

18ième ARÈS LA PENTECÔTE



LÈVE-TOI ET MARCHE

"Lève-toi", dit Jésus; et voilà le paralysé guéri. "Tes péchés sont pardonnés!" et voilà ton âme guérie. Jésus n'est plus sur les chemins du monde pour nous guérir; mais, lis bien la fin de cet évangile! Il a "donné ce pouvoir aux hommes", en la personne de ses Apôtres. Par eux, guéris-moi!

Société Catholique de la Bible

La foi de nos jeunes

Bible et Catéchisme

par Camille Dozois, ptre

On s'est presque toujours servi de la Bible au catéchisme. On a souvent raconté aux enfants les merveilleux passages de l'histoire sainte. On a fait vivre devant les enfants les héros et héroïnes de l'Ancien et du Nouveau Testament: Abraham, Moïse, David, Ruth, Esther, les Prophètes, Jean Baptiste, le Christ Lui-même, Pierre, Paul et tant d'autres... On s'est servi de l'Ecriture Sainte au catéchisme, soit pour stimuler l'intérêt des enfants, soit pour étoffer ou illustrer une classe de catéchisme, soit encore pour appuyer le point central d'une leçon. On a enseigné l'histoire sainte aussi comme de l'histoire tout court, avec généalogies, dates historiques, géographie, etc.: c'était l'histoire de l'humanité avant la venue du Christ.

Avec le renouveau dans les études bibliques, qui s'est fait sentir dans les milieux catholiques surtout depuis le début du siècle, on est venu à une attitude bien différente vis-à-vis la Bible. Certes l'attitude fondamentale du chrétien, même savant, devant la Bible n'a pas changé. La Bible demeure toujours la parole de Dieu aux hommes. On en est même davantage convaincu. On reconnaît pleinement que la Bible est le message que Dieu adresse aux hommes en paroles humaines.

D'autres attitudes cependant, moins fondamentales, ont été revisées. On a vu que l'histoire sainte n'est pas de l'histoire tout court. C'est l'histoire religieuse d'un peuple que Dieu s'est choisi et qu'Il achemine vers le Ciel. On a vu que la Bible c'est le message que Dieu adresse aux hommes pour se faire connaître, pour montrer aux hommes le chemin du salut. On a vu que l'histoire des héros bibliques n'avait de sens que dans le contexte de l'histoire religieuse du peuple choisi: amis de Dieu, ils ont été les exemples les plus frappants de la marche du peuple de Dieu vers le Ciel. En un mot, le renouveau biblique actuel a fait voir plus exactement le sens de l'Ecriture Sainte: c'est le dossier où l'on trouve les paroles et les événements par lesquels Dieu a choisi de se manifester, de se révéler aux hommes.

Tout ce renouveau biblique touche intimement au catéchisme, et de plusieurs façons.

Tout d'abord, le renouveau biblique fait reconnaître au catéchiste que ses élèves font partie d'un peuple en marche vers sa rencontre ultime avec Dieu, tout comme autrefois le peuple de Dieu était en route vers la terre promise.

Le catéchiste voit mieux aussi, découvre pour la première fois peut-être, le lien intime et profond entre l'Ecriture Sainte et le catéchisme. Le catéchisme a pour but de faire connaître, aimer et servir Dieu. La Bible, c'est la parole de Dieu, manifestée aux hommes afin qu'ils Le connaissent, L'aiment et Le servent. Le catéchiste découvre aussi, à travers les paroles et les événements par lesquels Dieu se manifeste aux hommes, comment Dieu s'est révélé: comment, par exemple, Il témoigne de Son amour pour l'humanité, de Sa miséricorde, de Sa fidélité, de Sa justice; de quelle façon il fait les secrets intimes de Sa vie trinitaire, etc. Autant de constatations précieuses que le catéchiste fidèle à sa mission ajoute à son bagage de connaissances psychologiques et pédagogiques.

Grâce à ce renouveau enfin, le catéchiste prend conscience de son r.le d'ambassadeur et de témoin de Dieu auprès des enfants. Il se rend compte que, pour être fidèle à sa mission, qui est celle d'acheminer effectivement ses élèves vers la connaissance, l'amour et le service de Dieu, il doit respecter la façon par laquelle Dieu a choisi de Se révéler aux hommes. Il se montrera instrument fidèle, humble héraut des paroles et des manifestations divines.

La source vitale du catéchisme, c'est la bible. Le catéchiste s'en nourrira lui-même; et il en animera ses leçons de catéchisme.

Le programme commercial de Kennedy est basé sur une formule de compromis

Washington. — Le programme commercial du président Kennedy tiendra la vedette lors du dernier acte du présent Congrès, alors que la Chambre des représentants et le Sénat diffèrent d'idée.

On a élaboré une formule de compromis qui comprendrait une réduction tarifaire et un droit de négocier avec le Marché commun européen, de même que l'adoption d'un nouveau programme d'aide à l'industrie américaine touchée par les importations.

Les leaders démocrates du Congrès ont choisi de réserver ce projet de loi, jugé inmportant par le président Kennedy, pour la toute fin de la présente session qui a réservé des échecs aussi bien que des succès au président.

La formule de compromis ne sera pas présentée devant la Chambre avant mercredi. Les leaders espèrent ajourner le Congrès deux ou trois jours plus tard, donnant juste assez de temps au Sénat pour donner son approbation au projet.

Une des différences entre les deux groupes concerne la politique commerciale américaine envers la Yougoslavie et la Pologne, des pays communistes que les Etats-Unis veulent rendre indépendants du bloc soviétique.

La Chambre ne veut pas accorder à ces pays les traitements privilégiés accordés aux pays libres. Le Sénat veut adoucir la mesure, mais il semble que l'effet immédiat sera un accroissement des droits sur les feuilles de zinc yougoslaves.

MARCHE COMMUN

La Commission des conférences a aussi remis à plus tard l'adoption d'une mesure concernant la difficulté qu'éprouve actuellement la Grande-Bretagne a adhérer au MCE.

Les droits tarifaires pourraient être complètement abolis sur les produits américains et ceux des pays du MCE qui touchent 80 pour cent du marché mondial.

Si le Congrès, comme on s'y attend, adopte la formule, le président Kennedy aura l'autorisation de réduire les barrières tarifaires de 50 à 100 pour cent en vertu d'un vaste programme commercial, dans le but principal de permettre aux Etats-Unis de commercer avec le Marché commun.

Les entreprises américaines frappées par les importations seraient aidées par des prêts, l'assistance technique et des allocations pour les travailleurs. Le prjésident aura également le pouvoir de prendre des mesures destinées à combattre la discrimination contre les exportations américaines.

Le Concile . . .

(suite de la page 2)

les Evêques polonais ne reçoivent pas eux aussi la permission de se rendre à Rome.

* * *

ROME A LA VEILLE DE L'OUVERTURE

Les autorités municipales de la ville de Rome ont pris les mesures nécessaires pour que les artères et les places principales de la cité soient ornées, à l'occasion du Concile, d'une manière correspondante à ce grand événement. Quelques jours avant l'ouverture des assises conciliaires, le Maire de Rome et les représentants de l'autorité communale seront reçues en audience par le Souverain Pontife auquel ils feront don d'un calice artistiquement ciselé.

—On entre, on crie,
Et c'est la vie;
On bâille, on sort,
Et c'est la mort.
Ausone de Chancel

Le programme d'austérité a déjà "aidé" le Canada

Londres. — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, était le conférencier au déjeuner de la Chambre canadienne de Commerce de Londres. Il a exposé à ses auditeurs que le programme d'austérité institué le 24 juin dernier a déjà provoqué un sérieux redressement de la balance des paiements extérieurs du Canada, puisque la réserve de change a augmenté de plus de $500 millions. Il ajoute que le gouvernement canadien étudie des mesures positives qui permettent d'assurer cet équilibre à longue échéance.

Avant la conférence M. Diefenbaker avait exprimé l'intention d'éviter toute controverse, au sujet du Marché commun, par exemple, dans son allocution. Mais celle-ci porte pour la plus grande part sur le commerce international. M. Diefenbaker proclame: "Nous sommes en faveur de l'expansion du commerce international, sur une base qui ne soit injuste à l'égard de personne. Il approuve le président Kennedy de demander au Congrès le pouvoir de faciliter les échanges en levant les restrictions. Il estime que le programme Kennedy "permettrait aux Etats-Unis de jouer le rôle essentiel à l'expansion du commerce international."

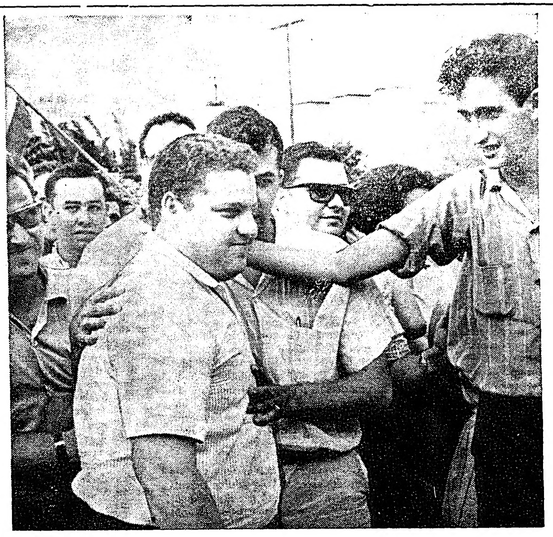
M. Diefenbaker souligne que "le Canada serait heureux de s'unir aux autres pays pour faciliter les échanges des pays occidentaux, que ceux-ci soient développés ou en voie de l'être, et il serait prêt à payer le prix nécessaire pour les avantages qui en découleraient."

Tout en évitant la polémique M. Diefenbaker affirme à ses auditeurs: "Soyez sûrs que j'expose mon point de vue au gouvernement britannique et aux autres gouvernements du Commonwealth de sorte que la Grande-Bretagne puisse, le moment venu ,prendre une décision éclairée à la lumière de ses consultations." M. Diefenbaker assure: "C'est une tradition du Commonwealth que de ne pas laisser nos divergences de vues nous séparer, mais de chercher des compromis au moyen de consultations."

Le premier ministre du Canada affirme que la politique commerciale du Commonwealth a relevé le niveau de vie, favorisé l'expansion industrielle et la coopération de ses membres.

Il est convaincu que le Commonwealth continuera à jouer un rôle primordial, "pourvu que ses membres intensifient la coopération et resserrent leur entente."

D'autre part, M. Diefenbaker assure que les Canadiens voient "avec sympathie" grandir la prospérité et l'unité européennes, et sont persuadés que "tous en profiteront". Il juge cependant que ce travailablegl
dant que ce serait "une grave erreur de nous laisser aveugler par les succès européens, en oubliant les progrès réalisés en Amérique et sur d'autres continents." Il rappelle qu'en dix ans le Canada a augmenté sa population de 30 p. cent, doublé le produit national brut, haussé sa production industrielle de 80 p. cent.



Le groupe des Cubains exhilés aux Etats-Unis et qui sont ouvertement contre le régime Castro augmente et tout semble indiquer qu'ils ne se sont pas résignés à voir leur pays passer définitivement au régime communiste. Au centre l'on remarque Juan Salvat, l'un des chefs de ce mouvement anti-Castro.

LEGAL

Ce premier vendredi de mars a été pour la paroisse un jour de prière. Le Saint-Sacrement fut exposé toute la journée et chacun de venir prier pour le succès du Concile oecuménique.

N'oublions pas que tous nous avons un rôle à jouer pour la pleine réussite de ce Concile, alors essayons de faire chacun notre part.

Depuis deux semaines nous avons un temps magnifique, ce qui a ramené le sourire sur tous les visages de nos fermiers. La récolte étant belle, chacun a pu récolter son grain par un beau soleil. Une fois encore Dieu a été bon pour nous. Cette journée d'action de grâces a été aussi une journée de remerciements et d'adoration. Remercions Dieu pour tous les bienfaits dont Il nous comble chaque jour.

Le Château remercie Mmes Jules Baert, Louis Lecavalier et Jules Lessard pour leur don de légumes, cela fait toujours plaisir de voir que nos vieux ne sont pas oubliés.

Legal et le Château en particulier adressent leurs voeux de bienvenue à tous les nouveaux arrivés: Mmes Lucie Roberge, Edith Caron, MM. Charles Valiquette et Adolphe Billon.

Espérons qu'ils se plaisent parmi nous et qu'ils y resteront très longtemps.

JOUSSARD

A l'occasion de la fête d'Action de grâces, Joussard a reçu plusieurs visiteurs:

D'Edmonton, sont venus M. et Mme Ken Enders et Mlle Paulette Champagne, de Legal, chez les familles T. Charrois et W. Couturier.

Jean-Marie Boily, d'Edmonton, dans sa famille, M. et Mme Jos Boily qui en même temps ont le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme M. Rompré, de Marie-Reine.

M. et Mme P. Babineau, aussi la famille Girard Turcotte, de Falher, viennent rendre visite à M. et Mme Gloria Charrois.

De Dawson Creek, la famille Albert Blouin vient visiter chez M. et Mme Gagnon et la famille Almer Leblanc.

Comme c'est une grande fin de semaine les étudiants du Collège de Falher en profitèrent pour venir visiter leurs familles: Richard et Charles Carrier, Roméo et Alfred Nobert, Léo Casavant et Robert Sauvageau; du couvent de McLennan: Mlles Jeannette Nobert et Véronique Bédard.

Nos religieuses enseignantes Soeurs Annelle et Joseph Hermèningilde se sont rendues à Edmonton, le 6 octobre pour assister à l'assemblée annuelle de l'AEBA.

Le nom de Mme H. Sauvageau a été omis involontairement dans le courrier de la semaine dernière, Mme Sauvageau a été élue vice-présidente des Dames de Ste-Anne.

Marie Alice Angèle, enfant de M. et Mme Camille Goutier, né le 1er octobre et baptisée le 6 par le R.P. Pinard. Parrain et Marraine: M. Roland Bédard, de Tangente, représenté par M. E. Casavant, et Alice Bédard, oncle et tante de l'enfant.

—Chacun porte en soi l'amour de la musique.

Emma Dickson Sheehy

VIMY

Dimanche le 7 octobre, eut lieu un shower à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Aline Gagnée, future épouse de M. Magnusson, de Fort McMurray. Plusieurs personnes y assistèrent. De beaux cadeaux lui furent présentés.

NOS MALADES:

Mme Lucien Fagnan a passé une couple de jours à l'hôpital de Westlock.

M. Lucien Fagnan est venu passer la journée du Souvenir chez lui mais il doit retourner à l'hôpital car son pied n'est pas encore assez bien.

MARIE-REINE

VISITEURS:

Le 22 septembre dernier, M .et Mme Fénélon Belzile avaient le plaisir de recevoir la visite d'un de leur frère et belle-soeur: M. et Mme Charles-Eugène Belzile, d'Edmundston, N.-B., propriétaire d'une grosse industrie, fabriquant de crème glacée, beurre, boîtes en plastique et en carton; ainsi que M. et Mme Georges Gagnon, agent de station à Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

Ces voyageurs qui avaient pris un mois de vacance pour visiter parents et amis avaient passé par Seattle pour visiter l'exposition mondiale. Ils ont fait le voyage en automobile et roulotte, ce qui leur permit de se reposer en temps voulu.

Ils ont visité la région de Peace River, où M. Fénélon Belzile a son travail; à Falher ils ont visité un atelier où se prépare le miel; afin de prendre contact avec le travail des fermiers de l'Ouest et leur façon de récolter et de défricher la terre, ils sont allés voir en opération un tracteur à chenille et aussi une "combine" pour le grain. Ils ont été émerveillés des méthodes de travail de nos cultivateurs.

Ils sont partis avec la promesse de revenir encore sous le beau ciel de l'Ouest. En quittant Marie-Reine ils arrêtaient voir leur neveu, le Frère David Belzile, o.m.i., au scolasticat de Battleford, Sask., ainsi qu'un autre neveu: Roland Belzile, agent d'assurance à Sudbury, Ont.

M. et Mme Fénélon Belzile leur souhaitent un bon voyage de retour dans l'Est et les invitent à revenir.

A l'occasion de la visite de leurs oncle et tante, M. et Mme Denis Rivard (Gisèle Belzile), de McLennan; Mlle Céline Belzile, Milicienne, et Mlle Marguerite Belzile, employée à l'hôpital de McLennan, sont venus à Marie-Reine, tous se sont réunis au foyer de M. et Mme Fénélon Belzile où une réunion familiale a eu lieu.

Sont venus visiter les familles Héraclius, Maurice et Albini Tremblay, deux de leurs soeurs et beaux-frères: M. et Mme Adrien Tremblay et M. et Mme Gérard Pelnaud, de Chicoutimi, P.Q. Ils sont retournés en laissant l'assurance d'un retour prochain.

A tous les soirs à l'église, pendant le mois d'octobre, il y a un office, soit la messe ou le salut du T.S. Sacrement. Faisons-nous un devoir d'y assister afin de rendre hommage à notre Reine du Rosaire.

—La musique est une architecture de sons.

Mme de Stael

BEAUMONT

M. Adélard Magnan et Mme André Magnan sont de retour de l'hôpital depuis la semaine dernière.

Joseph Conrad Daniel, enfant de M. et Mme Marcel LeBlanc fut baptisé par M. le curé Robert, dimanche dernier. Parrain et marraine: M. et Mme Conrad LeBlanc, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

Le Club Laflamme a eu son déjeuner mensuel au Centre Social, dimanche dernier. Après le repas eurent lieu les élections sous la présidence de M. Bernard Lemay, sortant de charge. Voici la liste des nouveaux membres: président: M. Denis Bérubé; vice-président: M. Marcelin Gobeil; secrétaire-trésorier: Mlle Florence Labonté; guide spirituelle qui s'occupera d'inviter un conférencier pour chaque réunion du mois: Mlle Michelle LeBlanc; comité des sports: M. Rémi Lavigne; comité social: Mlle Rita Maisonneuve.

Dimanche dernier nos professeurs se sont rendus à Morinville pour une réunion de leur cercle de l'AEBA (cercle Lacombe), dont M. Laurent Beaudoin est le président et Mlle Annette Lavigne, la secrétaire.

Les travaux de creusage pour l'installation de l'eau venant de Nisku, sont commencés, c'est dire que tout sera terminé avant longtemps. Nous en sommes très heureux.

Lundi, les professeurs des Grades I à VI se rendaient à Calmar, pour un Institut en vue d'étudier le nouveau programme de mathématiques introduit en Alberta cette année.

Mme E. Ford est présentement en visite, en Californie, chez des amis.

Tous les samedis matin depuis l'ouverture des classes, M. le curé se rend à l'église de Maple Hill, avec deux religieuses de notre couvent, pour l'enseignement des classes de catéchisme qui ont lieu de 9h.30 à 11.30 a.m.

GIROUXVILLE

VA ET VIENT:

Mme Jeanne Maurier, de Legal, passa la semaine dernière chez ses parents M. et Mme Albert Cloutier. Elle visita aussi chez son beau-frère et sa belle soeur, M. et Mme Rochon et leur famille.

M. et Mme Antonio St-Arnaud recevaient la visite de leur fille Jacqueline et son mari, d'Edmonton, en fin de semaine.

M. et Mme Simon Boisvert, de Dawson Creek, C.B., et leurs enfants passèrent la fin de semaine parmi leurs parents.

La famille Jos Dufour recevait M. et Mme Léonce Côté et leurs enfants.

M. Richard Doucette visite ses parents.

DONNELLY

MARIAGES:

Le 1er septembre à 11h. a.m., Mlle Hélène Perras unissait sa destinée à M. Robert W. Steeve, fils de M. et Mme H. R. Steeve (Eugénie St-Jean), de Peace River. Le mariage fut béni par le R.P. Broquer, o.m.i., curé de Peace River, dans l'église du Sacré-Coeur de Donnelly. La nouvelle épouse est la fille de M. et Mme Antonio Perras (Jeannette Servant)).

Egalement le 1er septembre, à Donnelly un autre couple échangeait leurs promesses. En effet à 4h. p.m. M. l'abbé Quirion bénissait l'union de Mlle Irène Paul, fille de M. Pierre Paul, de Falher, à M. Laurier Mercier, fils de M. et Mme Alonzo Mercier (Anna Dentinger, de Donnelly.

Une réception intime fut préparée pour parents et amis à l'aréna de Falher.

Nos voeux de bonheur accompagnent ces deux nouveaux couples.

AUX ETUDES:

Au Collège St-Jean: Paul, fils de M. et Mme Sylvio Benoit, ainsi que le fils de M. et Mme Armand Cloutier.

Au collège N.-D. de la Paix: M. Fernand Morin.

A l'Université de l'Alberta: Mlles Pierrette, fille de M. et Mme Zoel Côté, et Léa, fille de M. et Mme Arthur Thibault: Mlles Ginette et Evelyne Dion terminent un cours commercial à d'Edmonton, tandis que leurs soeurs Jeannine et Pauline sont à Peace River pour leurs grades 10 et 11.

Bon succès à nos étudiants.

VA ET VIENT:

Pour quelque temps encore quatre Religieuses de Ste-Croix voyagent de Donnelly à Guy cinq jours par semaine. Rév. Sr Guy Abbé, supérieure, conduit ses compagnes (félicitations); Sr Irène, Sr Thérèse de Castille et Sr Céline sont aussi du voyage.

Mme Alonzo Mercier et son fils Gilbert ont passé quelques jours à Edmonton.

Mme Adélard Rouleau a reçu pour une trop courte visite, ses deux soeurs Mmes Doyon et Huard, ainsi que ses deux frères accompagnés de leurs dames MM. et Mmes Alfred et Arthur Nadeau.

CAMION GMC 1963



Le tracteur diesel poids lourd GMC 6-71 de 1963 est un des modèles diesels désormais construits au Canada par General Motors. GMC présente aussi des moteurs six cylindres à essence de poids réduit, développant 140 et 165 CV; un quatre-cylindres de 96 CV; une suspension avant à ressorts à boudin sur les modèles poids léger à cabine normale, ainsi que des ressorts arrière à boudin, à double effet, sur les modèles d'une demi-tonne et de ¾ de tonne et des essieux avant à poutre en I avec ressorts à lames à flexibilité sur les séries poids moyen et poids lourd.

Le Canada verse $5 millions à L'ONU pour lutter contre la faim

Nations-Unies, N.-Y. — Le Canada a offert $5 millions et les Etats-Unis $50 millions au programme de trois ans des Nations-Unies pour combattre la faim à travers le monde.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Alvin Hamilton, a déclaré à la conférence des "engagements" pour le programme (qui groupe 104 pays)), que notre pays voyait dans cette initiative "l'événement le plus important de l'histoire de la coopération internationale". Il a révélé qu'un tiers de la participation canadienne ($1,680,000)) serait versé en argent et la balance en produits d'alimentation.

Les Etats-Unis, de leur côté, fourniront $10 millions en argent et $40 millions en nourriture.

Le Canada et les Etats-Unis ont été les premiers pays à appuyer le programme de l'ONU dont l'initiative revient au premier ministre Diefenbaker et aux présidents Eisenhower et Kennedy.

Le programme prévoit que $100 millions en argent et en nourriture doivent être distribués aux pays en cours de développement, afin de libérer les ressources que ces pays consacrent à la lutte contre la pénurie alimentaire pour les rendre disponibles pour leur développement économique.

En ouvrant la conférence, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a souligné que s'il était vrai que le programme contre la faim mis en oeuvre par l'organisation des Nations-Unies pour les vivres et l'agriculture (FOA) était de faibles dimensions par rapport aux programmes bilatéraux de même nature, il n'en était pas moins rempli "d'espérance et de possibilités".

Au cours de son intervention, le ministre de l'Agriculture du Canada a donné l'exemple du séisme dont l'Iran a été victime récemment pour démontrer l'utilité qu'aurait eu en un pareil moment un programme d'alimentation comme celui qu'on est en train d'organiser.

Il a ajouté que le Canada ne considère pas un programme de ce genre comme un moyen d'écouler les surplus agricoles et a demandé à ceux qui seront en charge du programme de mettre l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins de vivres dans l'exécution de leur tâche.

Les experts de la FOA estiment qu'environ un tiers de la population mondiale souffre de sous-alimentation ou de mauvaise alimentation. Selon eux, entre 300 millions et 500 millions de personnes ont faim, dans le monde, la plus grande partie de leur vie, même en temps normal.

Le Canada en tête pour le chômage

Washington. — Le chômage est proportionnellement plus considérable aux Etats-Unis que dans tous les autres pays industrialisés, sauf au Canada, affirment six économistes américains dans le rapport qu'ils ont présenté au président Kennedy. Ce sont présidentiel avait été nommé il y a dix mois pour étudier la valeur et l'utilité des statistiques nationales mensuelles sur l'emploi et le chômage. Après une étude approfondie, le comité s'est déclaré catégoriquement en faveur de tels renseignements périodiques. Selon le comité, le pourcentage du chômage par rapport à la main-d'oeuvre était, en 1960, de 7 p. cent au Canada, 5.6 p. cent aux Etats-Unis, 4.3 p. cent en Italie, 2.3 p. cent en Grande-Bretagne, 1.9 p. cent en France, 1.5 p. cent en Suède, 1,1 p. cent au Japon, et 1. p. cent en Allemagne de l'Ouest.

Un manque d'unité en enseignement technique

Edmonton. — M. Max Swerdlow, directeur de l'enseignement au Congrès du travail du Canada, a demandé que soit mis sur pied dans les meilleurs délais, un organisme fédéral de conseil dont le rôle consisterait à coordonner les efforts en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle.

M. Swardlow prenait la parole à la réunion annuelle de l'Association canadienne pour l'enseignement et il a souligné qu'il existe un manque d'unité entre l'enseignement technique actuellement dispensé et les besoins réels de l'industrie.

Au nombre des raisons de cette carence, selon le directeur de l'enseignement au CTC, on relève un manque de planification et d'une manière générale, une ignorance des besoins futurs en main-d'oeuvre pour le Canada.

—Quand on a le talent de la composition, on se met à écrire, parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Mozart.

Jubilé d'Or d'enseignement

Dimanche prochain le 14 octobre, la paroisse Sainte-Anne célèbrera le Jubilé d'Or d'enseignement de Soeur Aimée-du-Divin-Coeur, a.s.v., de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes de Jasper Place.

Il y aura messe à 11h. célébrée par Mgr J.-R. Ketchen, P.D., curé de l'Immaculée-Conception. Le sermon sera donné par M. l'abbé M. Jacob, curé de Sainte-Anne.

Dans l'après-midi, de 2h. à 5h. il y aura un "Thé" en l'honneur de la Jubilaire, à la salle Sainte-Anne, 10208 - 153e rue.

Invitation spéciale aux anciens élèves de Soeur Aimée-du-Divin-Coeur.

SAINT-JOACHIM

A l'occasion des Quarante Heures les paroissiens ont apprécié et goûté les intéressants sermons remplis de pieuses observations eucharistiques du R.P. Bideault, durant l'heure sainte.

Il nous a fait comprendre la bonté et la miséricorde du Christ qui est venu en ce monde pour donner aux âmes la vie de la grâce en instituant le sacrement de l'Eucharistie.

La semaine dernière, après l'exercice du chant de la chorale, le directeur M. Maurice Lorieau présenta, au nom des membres, une serviette en cuir à M. Avila Thivierge à l'occasion de son départ pour Ottawa où il a accepté une promotion au gouvernement fédéral. Félicitations et voeux de succès à M. Thivierge et son épouse.

Mme Alfred Tougas partait, dimanche, pour Boston où elle a assisté aux funérailles de sa soeur Mme Duteau. Elle était accompagnée de Mme Maurice Tougas. Nos sincères condoléances.

Mme Fernand Ouellette, d'Ottawa, est en visite chez sa soeur ,Mme Adrien Blais et ses autres parents.

Mme Loretta Villeneuve a passé la fin de semaine à St-Paul chez ses frères. Son fils Laurier l'accampagnait.

Baptême — Marc Roland, fils de M. et Mme Bernardin Gagnon. Parrain et marraine: Claire et Lionel, frère et soeur de l'enfant. Félicitations.

Mme Gérard Sabourin et Mme Jacques Baril sont patientes à l'hôpital Général. Nos meilleurs voeux de complet rétablissement.

Annonces classées

A VENDRE

Oreillers à vendre en bonne condition. Séminaire St-Joseph, tél. 599-7263, R.R. 8, Edmonton.

Jasper Place

M. Aimé Tétreault s'adresse aux électeurs

Chers lecteurs,

Le 17 octobre prochain vous serez appelés à élire des commissaires pour vos écoles; ce sera un événement important pour le bien de vos enfants. Il vous faudra donc choisir judicieusement. Ce jour-là je solliciterai l'appui des contribuables des écoles séparées de Jasper Place. Je suis intéressé à devenir membre de cette commission scolaire pour plusieurs raisons. D'abord, ma fille, qui travaille maintenant, a terminé son grade 12 à Jasper Place, et les deux enfants que m'a confiés l'assistance sociale, fréquentent l'école à Jasper Place. Et puis, ayant toujours été actif dans les affaires de notre localité, je trouve que ce serait aider une bonne cause que de dépenser mon surplus d'énergie pour les écoles.

Il n'y avait que deux classes de 99 élèves enseignées par deux institutrices à Jasper Place lorsque j'y suis arrivé en 1953, mais en 1962 nous pouvons être justement fiers de 8 écoles modernes qui pourraient se comparer avantageusement avec celles de semblables endroits. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai vu le prodigieux développement de notre petite ville, et je n'ignore pas que cette expansion si rapide a présenté bien des problèmes. J'ai toujours admiré ceux qui ont donné leur temps et leur énergie pour nous procurer de bonnes écoles, et qui, en même temps, ont sauvegardé nos intérêts financiers par leur administration habile.

Le rôle de l'école devient de plus en plus étendu, sa tâche de plus en plus difficile, et son organisation de plus en plus compliquée. Pour notre population qui ne cesse de s'accroître il faut des écoles modernes bien outillées, et accessibles à tous nos enfants.

Ces écoles doivent être pourvues d'un personnel bien qualifié et compétent. Il devient de plus en plus difficile pour le professeur de soutenir l'attention d'enfants habitués à la télévision et au cinéma. Il en ressort la nécessité de procurer aux professeurs tout l'outillage nécessaire pour rendre leur enseignement intéressant et efficace.

Le programme offert dans ces écoles devrait être tel qu'il puisse préparer nos enfants à vivre dans le monde complexe d'aujourd'hui, et dont la complexité ne fera que s'accroître dans l'avenir. Les jeunes qui sortent de nos écoles doivent être de bons citoyens sur le plan local, national, et même mondial. L'interdépendance des nations et la facilité de communication entre les nations rendent nécessaire l'étude des langues secondes même au degré élémentaire. Au Canada, pays bilingue, il est indispensable de bien savoir le français et l'anglais. L'étude des sciences naturelles a pris plus d'importance ces dernières années, vu le besoin pressant de scientistes et de techniciens de toutes sortes. Il faut que nos jeunes aient les connaissances nécessaires pour faire face à un monde dont le progrès matériel ne connaît pas de bornes. Mais nos écoles ont une mission encore bien plus grande, car l'éducation vraie consiste dans le développement harmonieux de toutes les facultés de l'enfant, physiques, intellectuelles, morales et spirituelles. Nos enfants ont droit à cette éducation, et **nous avons le devoir de la leur assurer.**

Si nous voulons réaliser ces buts de l'éducation, il nous faut une bonne administration, qui sache à la fois procurer tout ce qui est nécessaire à l'instruction, et en même temps user d'une vigoureuse économie. Le contribuable doit avoir la certitude que tout l'argent qu'il contribue pour l'éducation soit employé pour le plus grand bien des jeunes de la localité, et par la suite pour le plus grand bien de la localité elle-même.

Il est essentiel qu'il y ait une étroite collaboration entre le foyer et l'école si nous voulons donner à nos jeunes la meilleure éducation possible. Après tout, l'éducation donnée à l'école n'est que la continuation de l'éducation donnée au foyer. Tous ceux qui sont engagés dans cette mission, parents, professeurs, administrateurs, doivent travailler ensemble dans la plus grande harmonie.

Si vous me confiez cette responsabilité ,je me fixerai un triple but: celui de contribuer à donner à nos enfants une éducation qui les préparera pour l'avenir, celui de faire le meilleur usage possible des fonds confiés à la commission scolaire, et celui d'encourager les bonnes relations entre le foyer et l'école.



Le coureur sans égal du Canada, Harry Jerome dépasse largement ses adversaires de la course alors qu'il devient le premier homme dans l'histoire à détenir le record mondial des 100 verges.

A la Chambre des Communes

(suite de la première page)

pour les produits canadiens.

M. Diefenbaker a déclaré que le parti libéral a entrepris une vaste campagne de diffamation envers le gouvernement actuel. Les projets économiques formulés pat M. Pearson, a-t-il indiqué, coûteraient plus d'un milliard de dollars. Ce programme libéral, enchaîna M. Diefenbaker, n'est que le fruit d'irresponsabilité. Le chef du gouvernement canadien a souligné que le premier but de M. Pearson est de porter atteinte au prestige du premier ministre.

De son côté, le chef national du Crédit Social, M. Thompson, a déclaré que son parti accepte en principe de présenter une motion de non-confiance envers le gouvernement Diefenbaker, en y apportant certaines réserves. Le chef créditiste a précisé que le gouvernement n'a pas su diriger l'économie du pays selon les conceptions du Crédit Social.

Immédiatement après les déclarations de M. Thompson, les membres du parti libéral se réunissaient pour étudier cet amendement à la motion de non-confiance, proposé par le Crédit Social.

Le chef libéral, M. Pearson, a déclaré à l'issue de la rencontre que son parti ne peut pas accepter une motion qui ne justifierait que des principes "créditistes".

Le gouvernement de M. Diefenbaker a triomphé de cette première motion de non-confiance, par 233 voix contre 30. Seuls les membres du Crédit Social ont appuyé le sous-amendement présenté par leur chef, M. Thompson.

Avant l'ajournement de la soirée, M. Caouette a prédit que le parlement actuel durera plus d'un an, et pour plusieurs sessions.

De son côté, le ministre associé de la défense, M. Sévigny, a loué le programme conservateur comme étant une promesse de progrès et d'avancement. Pour M. Sévigny, les mesures libérales ne peuvent que conduire à la banqueroute et à la ruine.

Enfin, au cours d'un autre débat, le whip du Crédit Social s'est violemment attaqué aux Communes, aux programmes du gouvernement Diefenbaker et du parti libéral. M. Guy Marcoux a reproché aux libéraux de n'avoir pu réaliser en 22 ans le bilinguisme dans l'administration fédérale. Il les a également blâmés de s'opposer aux mesures d'austérité, après avoir pris l'an dernier la défense de M. Coyne qui s'était prononcé en faveur de ce programme.

Le chef créditiste a aussi critiqué le plan fédéral des travaux d'hiver, lequel, à son avis, force les municipalités à s'endetter pour une période de 20 à 30 ans. Enfin pour lui, l'aide agricole du gouvernement ne tient pas suffisamment compte des cultivateurs du Québec.

* * *

Le retrait du haut-commissaire canadien à la Havane n'indique pas un changement de la politique de notre pays vis-à-vis Cuba. M. Green a précisé que la diminution des exportations canadiennes à Cuba est seule responsable de cette mesure.

D'autre part, un député néo-démocrate, M. Brewin a demandé au premier ministre si les fusées Bomarc seront bientôt munies d'ogives nucléaires. Le chef du gouvernement a déclaré qu'il est impossible de déterminer à l'heure actuelle si notre pays acceptera des ogives nucléaires fabriquées aux Etats-Unis.

Enfin on apprenait que quatre vingt millions de tonnes de blé canadien seront expédiées en Pologne. Ce blé s'ajoute aux 300 millions de tonnes déjà vendues à ce pays.

* * *

A la chambre haute, la première séance de la session a été consacrée en majeure partie aux hommages des sénateurs à leurs collègues décédés. Il s'agit du sénateur Brunt, progressiste-conservateur de l'Ontario; du sénateur Wall, libéral du Manitoba, et du sénateur Blois, libéral de Québec.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la page 1)

décesseurs John Glenn et Scott Carpenter: il monta dans Sigma 7 à 5h.40 du matin, et le lancement se fit 2 heures et 35 minutes plus tard. Il lui fallut cinq minutes pour entrer en orbite, et à partir de ce moment, le vol se passa sans que rien ne vienne en rompre l'harmonie.

L'astronaute commença son sixième et dernier orbite à 3h.44 de l'après-midi; il mit ses rétrofusées en marche à 5h.06 et se posa dans le Pacifique 20 minutes plus tard, après un vol de neuf heures et treize minutes. Dans la région de repêchage, située à 275 milles environs au nord-est de l'île Midway, l'attendait le porte-avion Kearsage, accompagné de nombreux autres navires et avions.

La précision de ce retour fut telle que la capsule se posa à 9,000 verges du lieu où se trouvait le porte-avion U.S.S. Kearsage. Celui-ci dépêcha immédiatement vers l'astronaute deux hélicoptères transportant des hommes-grenouilles, qui fixèrent autour de la capsule un anneau de caoutchouc dans le but de la maintenir en équilibre. Schirra décida de demeurer dans son vaisseau spatial jusqu'à l'arrivée du Kearsage, dont les grues hissèrent sans difficulté la capsule sur le pont.

Aux applaudissements des officiers et des membres de l'équipage du Kearsage, l'astronaute émergea de sa capsule. Ce voyage dans l'espace s'accomplit sans encombre du début à la fin et fit franchir un grand pas en avant au programme américain d'envoi d'hommes dans les espaces intersidéraux.

* * *

Londres. — Le lancement fructueux de l'astronaute Walter M. Schirra en orbite a été montré à la télévision en Europe occidentale, par l'entremise du satellite de communications américain Telstar. A la dernière minute, l'Union soviétique a demandé de se joindre au réseau. L'image venait directement de Cap Canaveral jusqu'à la station de Hanover, au Maine, et de là était transmise en France qui alimentait le réseau Eurovision et pouvait transmettre l'image en URSS.

* * *

Paris. — Le président de Gaulle a averti la population française qu'il abandonnera son poste si ses propositions concernant l'élection du président de la République au suffrage universel ne sont pas approuvées lors du référendum du 28 de ce mois.

On se rappelle que d'après la constitution, le chef de l'Etat doit être élu au suffrage au second degré et que tout changement à la constitution doit être approuvé par le Parlement avant d'être soumis à la population. La décision du général de Gaulle de se soustraire à cette obligation et d'aller directement au peuple a soulevé de vives protestations dans les milieux parlementaires. L'Assemblée nationale s'est réunie afin de discuter une motion de censure déposée à ce sujet contre le gouvernement.

* * *

New-York. — L'explosion d'une chaudière dans l'édifice d'une compagnie de téléphone new-yorkaise a fait au moins 21 morts et une centaine de blessés. Il est possible que d'autres victimes soient ensevelies sous les décombres qui ne pourront être dégagées avant 24 ou 36 heures. Au moins 500 personnes se trouvaient dans la cafétéria situé au dessus du chauffage central.

* * *

Paris. — Le gouvernement français a fixé au 28 octobre le référendum sur le mode d'élection du président de la République. En même temps, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi établissant que le chef de l'Etat sera élu dorénavant au suffrage universel et non au suffrage indirect comme le veut actuellement la constitution.

Ces changements, proposés par le président de Gaulle rencontrent une vive opposition dans les milieux politique de France, car d'après la constitution, ils doivent être approuvés par le Parlement avant d'être soumis au peuple.

—La nature est le trône extérieur de la magnificence divine.

Buffon

* * *

—L'homme est périssable. Il se peut; mais périssons en résistant, et, si le néant nous est réservé, faisons que ce ne soit pas justice.

Pas de dégrèvement d'impôt en URSS

Moscou. — La "situation internationale" et les "intérêts de la patrie" ont dicté au gouvernement de l'URSS un décret, publié dans les "Izvestia", qui annonce l'ajournement "jusqu'à nouvel ordre" des dégrèvements d'impôts sur les salaires des ouvriers, dégrèvements qui devraient amener la suppression totale des impôts pour certaines catégories de salariés en 1965. Cette mesure a été rendue nécessaire, dit le décret, "à cause de la recrudescence des menées agressives de l'impérialisme et de la nécessité de renforcer le potentiel défensif de l'Union soviétique". Le journal gouvernemental déclare ne pas douter que la mesure sera comprise et approuvée par le peuple. Et il ajoute: "Il va de soi que le processus de suppression des impôts sea mrené à terme, lorsque la situation internationale aura changé".

—La musique est un art que Dieu a donné et dans lequel les voix de toutes les nations peuvent unir leurs prières en un rythme harmonieux.

Halèvet

* * *

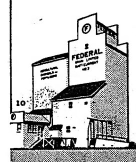
—La musique est un beau et glorieux don de Dieu.

Luther

* * *

—La musique, c'est la complice de nos souffrances qu'elle traduit.

Vicomte Melchior de Vogue



La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 15 au 19 octobre 1962)

LUNDI: Stéphane Valiquette, s.j., "Missionnaires par la messe" Chant par la Psalette de Lyon.

MARDI: P. Hamel, s.j., "Laïcs missionnaires en Amérique latine" Chant par Marie-Claire Pichaud.

MERCREDI: Henri Forest, s.j., (interview) "J'étais à Montevideo" Chant par le Couvent des Ursulines, Gaspé.

JEUDI: H. Forest, s.j., (interview) "Eglise du silence au Vietnam Nord" Chant par Pierre Selos.

VENDREDI: H. Forest "Infiltrations communistes au Vietnam Sud" Chant par l'Inst. famn. SS. Grises de Montréal.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.30—Nouvelles
7.31—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prières
8.15—Radio-Réveil
8.30—Nouvelles
8.31—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Cuisine
9.15—Vie de femme
9.30—En vedette
9.45—Pour vs mesdames
10.00—Jeunesse Dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles
11.10—Intermède
11.15—Fémina
11.30—Nouvelles
11.31—Un peu de tout
11.54—Tu es roi chez-toi
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Une page à l'autre
1.07—Sieste musicale
1.30—Nouvelles
1.31—Sieste musicale
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch
3.00—Vie quotidienne
3.15—Radio-S.-C.
3.30—Nouvelles
3.31—Chansonnettes
4.00—Nouvelles
4.15—Chansonnettes
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.31—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Au jour le jour
6.[illegible]5—Plus belles voix
[illegible]5—Chapelet
7.[illegible]0—(Selon le jour)
7.[illegible]0—(Selon le jour)
8.00—Nouvelles
8.30—(Selon le jour)
9.00—Nouvelles
9.02—(Selon le jour)
9.30—Nouvelles
9.40—Sérénade
10.00—Ukrainien
11.00—l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Nouelles
9.00—Le monde parle
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
13.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4.00—Parade des succès
4.30—Orchestre
5.30—Hockey
7.00—Informations
7.30—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Fin des émissions

LUNDI

(Le soir)
7.00—Ensemble vocal
7.15—Affaires de l'Etat
7.30—Sérénade
8.30—Arts et Lettres
9.02—Sérénade

MARDI

(avant-midi))
10.00—Notre invité
10.30—Jeunesse Dorée
10.45—Visages de l'amour
(soirée))
7.00—Neil Chotem).)
7.30—Hier et aujourd'hui
8.30—Sérénade
9.02—Canada français

MERCREDI

(soirée)
7.00—Sérénade
8.30—Sérénade
9.02—Mondes imagés

JEUDI

(soirée)
7.00—Variétés de Québec
7.30—Petites symphonies
8.30—Sérénade
9.02—Prace publique

VENDREDI

(soirée))
7.00—Canada français
7.30—Sérénade
8.30—Sérénade
9.02—2 voix un pays

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.31—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du Matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Sortant de l'école
9.30—Tante Lucille
10.00—Nouvelles
10.05—Beau samedi matin
10.30—Nouvelles
10.31—Beau samedi matin
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi matin
11.15—Vers Demain
11.30—Beau samedi matin
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—A votre santé
12.40—Concert du samedi
1.00—Nouvelles
1.02—Concert du samedi
1.30—Variétés du samedi
2.00—Nouelles
2.02—Variétés du samedi
3.00—Nouvelles
3.30—Langue pendue
4.00—Prog. italien
4.30—Prog. indien
5.00—Allegro
5.30—Hockey
7.15—Chapelet
7.30—Samedi avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Samedi avec Paul
12.00—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

Ce dont il sera question au Concile

COMMISSIONS

I. — Théologie:

1. Les sources de la Révélation (Ecriture et Tradition)); 2 L'ordre moral; 3. Le dépôt de la Foi; 4. La famille et la chasteté; 5. L'Eglise; 6. La Vierge Marie.

II. — Evêques et gouvernement des diocèses (6 sous-commissions):

1. La pastorale (dans le monde en mouvement; en particulier le souci des émigrants, des réfugiés, des gens de mer et des aviateurs, etc.); 2. Les limites des diocèses; 3. Les conférences épiscopales, collégialités de l'épiscopat; 4. Les rapports avec les curés; 5. Les rapports avec la Curie romaine (que les évêques puissent exercer plus facilement par eux-mêmes ou en groupe leur droit de gouverner); 6. Les évêques auxiliaires et coadjuteurs; 7. Les rapports avec les religieux (schéma élaboré en commission mixte avec la commission des religieux).

III. — Discipline du clergé et du peuple chrétien (21 commissions):

1. Répartition du clergé; 2. Sainteté du clergé; 3. Habit ecclésiastique (il suffit qu'il soit distinctif de l'homme de Dieu); 4. Paroisses (leurs nouvelles limites, leurs rôles dans les nouveaux ensembles, leurs fonctions de Communauté missionnaire); 5. Devoirs des curés, la prédication "adaptée", le travail avec les laïcs, le souci et l'amour de tous...); 6. Office et bénéfices ecclésiastiques; 7. Patrimoine historique et artistique de l'Eglise; 8. Souci des âmes; 9. Commandement de l'Eglise; 10. Catéchisme et enseignement religieux (la fonction prioritaire d'annoncer la bonne nouvelle. Catéchèse pour aujourd'hui, psychologie et pédagogie)); 11. Associations de fidèles; 12. Aumônes des messes; 13. Donations; 14. Ordination sacerdotale des ministres non catholiques convertis; 15 à 17. Non précisés.

IV. Religieux (3 sous-commissions):

1. Schéma en 11 fascicules sur les états de perfection.

(Cette commission tint deux commissions mixtes avec la commission des évêques sur l'exemption, la collaboration des religieux au ministère pastoral de l'évêque et les instituts séculiers diocésains.)

V. — Discipline des sacrements:

1. La confirmation (âge, parrains); 2. La pénitence (juridiction, péchés réservés, pouvoir des conciles particuliers); 3. L'ordre (et la question du diaconat; 4 à 9. Le mariage (4. Préparation. 5. Célébration. 6. Empêchements. 7. Consentements. 8. Procès. 9. Mariages mixtes).

VI.—Liturgie (13 sous-commissions);

1. Schéma en 8 chapitres: Principes de réforme liturgique. Les livres. Les mouvements. La participation active des fidèles. La langue vulgaire. Révisions des rites de la messe. Sacrements et rites. Office divin. Année liturgique. Objets sacrés, musique et arts.

(7 des 13 sous-commissions avaient leur siège à Rome, 4 à Milan, 1 à Fribourg (concélébration) et à Washington (adaptation de la liturgie)). Deux réunions mixtes avec la commission des séminaires et celle des missions.)

VII. — Etudes et Séminaires:

1. La vocation et la formation; 2. L'obéissance au magistère; 3. Les universités catholiques; 4. Les écoles catholiques; 5. Formation dans les séminaires (ce qu'il faut garder, ce qu'il faut réviser pour aujourd'hui).

VIII. — Eglises Orientales:

1. Sacrements; 2. Rites; 3. Préceptes; 4. Patriarches; 5. Relations avec orientaux non catholiques; 6. Usage des langues vivantes; 7. Pouvoirs des évêques; 8. Catéchisme; 9. Célébration de Pâques; 10. Office divin; 11. Unité de l'Eglise.

IX.—Missions (6 sous-commissions):

1. Vie des missions et réforme du code; 2. Discipline du clergé (formes de vie, apostolat, responsabilités); 4. Les missionnaires; 5. La liturgie; 6. Etudes dans les séminaires; 7. Coopération missionnaire.

X. — Apostolat des laïcs (3 sous-commissions):

1. Schéma comprenant 3 parties en 4 fascicules; a. Notions générales; b. Action religieuse; c. Action charitable; d. Action sociale.

SECRETARIATS

I. — Presse et spectacles:

1. Schéma en 6 fascicules traitant la question sous trois aspects: a. Doctrine: l'opinion publique, droits et devoirs de l'Eglise et des chrétiens en la matière; b. Pastorale: les moyens techniques de diffusion au service de la formation chrétienne: organismes responsables et leurs attributions; c. Pratique: particularités propres aux divers moyens de diffusion: presse, théâtre, **cinéma**, radio, télévision.

II. — Union des chrétiens:

1. Oecuménisme catholique; 2. La prière pour l'Unité; 3. La parole de Dieu, "instrument d'éducation du peuple chrétien pour que se développe en lui le besoin de l'unité et qu'il agisse en conséquence"; 4. La liberté religieuse.

(En octobre-novembre 1960, cette commission avait organisé 6 sections (théologique, juridique, historique, liturgique, unioniste et pastorale)) et une sous-commission spéciale pour les relations avec les orientaux non catholiques.)

Le chapelet à CHFA

OCTOBRE 1962

11. Le Club LaSalle paroisse de Immaculée-Conception Edmonton
12. La famille de M. et Mme Armand Forcier, de Donnelly
13. L'Armée Bleue, paroisse Saint-Louis de Bonnyville
15. La famille de M. et Mme Eugène Trottier, d'Edmonton
16. La famille de M. J.-A. Routhier de St-Paul
17. Le Cercle local de l'A.C.F.A., d'Edmonton
18. Les RR. PP. Rédemptoristes de Morinville
19. La paroisse St-Benoit de Picardville
20. Les Employés de l'hôpital de la Miséricorde Edmonton
22. Le Collège Notre-Dame de Falher
23. La famille de M. et Mme Raoul Bergevin, de Legal
24. La famille de M. et Mme Arthur Robert, d'Edmonton
25. Les vieillards du Foyer Sainte-Anne de Bonnyville
26. La paroisse de St-Albert
27. Les Employés de l'hôpital Général d'Edmonton
29. La famille de M. et Mme Paul-E. Côté, de Falher
30. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
31. Les familles Arthur Morin et Roland Demers, de Legal

Les Canadiens sont de gros importateurs

Edmonton. — Les Canadiens importent trop de produits qu'ils peuvent produire eux-mêmes, a déclaré M. Joseph T. Crowder, secrétaire du conseil canadien du commerce de gros à un groupe de commerçants en gros d'Edmonton.

M. Crowder a dit que les Canadiens sont les plus gros importateurs au monde sur une base individuelle. Chaque année, les Canadiens importent une moyenne de $236 par personne comparativement à $32 par personne aux Etats-Unis.

La Constitution canadienne devrait reconnaître le principe du bilinguisme

Hull. — "Le grand principe du bilinguisme doit être reconnu dans la constitution canadienne. Il faudra insérer dans la constitution du Canada une clause établissant définitivement l'"égalité absolue des deux langues, française et anglaise".

Cet appel à la reconnaissance constitutionnelle du bilinguisme a été fait par un haut fonctionnaire fédéral, M. Thomas W. Van Dusen, adjoint au ministre fédéral du Travail.

M. Van Dusen adressait la parole au club Richelieu de Hull-Sud-Aylmer, à l'hôtel British, à Aylmer.

Soulignant qu'il ne faut pas "se décourager" devant les statistiques d'une récente enquête interprovinciale sur le bilinguisme au Canada, M. Van Dusen a déclaré que le progrès est possible dans les relations entre les divers groupes ethniques du pays.

LE BILINGUISME

"Je n'entends pas par bilinguisme une maîtrise absolue et parfaite des deux langues par toute la population du Canada. Un tel projet serait sans doute illusoire et irréalisable dans les circonstances actuelles. A mon avis, ce qui est certainement réalisable serait plutôt la reconnaissance constitutionnelle de la validité et de l'égalité des deux langues partout au Canada", a soutenu le conférencier.

Selon M. Van Dusen, le bilinguisme est aujourd'hui plus important que jamais, parce qu'il constitue la seule voie possible vers ce que Henri Bourassa appelait "la dualité de race, la dualité de langue, et le dualité de religion".

LE FONCTIONARISME FEDERAL

Soulignant la grande pénurie de Canadiens français au sein du haut fonctionnarisme fédéral, le conférencier a préconisé l'établissement d'écoles spécialisée en haute administration, dans les collèges et les universités du Québec.

"Je crois qu'il serait avantageux de former un corps d'administrateurs compétents qui pourraient occuper des postes importants, non seulement dans le fonctionnarisme fédéral, mais aussi à Québec et dans les autres provinces, ainsi que dans l'industrie".

M. Van Dusen croit également qu'il y aurait lieu d'instituer dans le fonctionnarisme fédéral des cours de français pour les employés de langue anglaise. "Des crédits seraient accordés pour la maîtrise des deux langues et feraient partie du dossier du fonctionnaire".

Le conférencier a rejeté le séparatisme comme une solution négative au problème des relations entre les deux races. "Le séparatisme va à l'encontre de l'histoire de notre pays, de l'histoire de la Confédération".

"Vous allez vous apercevoir sans doute que je ne suis pas séparatiste. Je suis confédérationniste", a déclaré avec conviction l'adjoint du ministère du travail.

La réunion était sous la présidence de M. Paul Sylvestre, président du club.

M. Paul Renaud a présenté le conférencier qu'a remercié M. Pierre-Paul Chagnon.

Les mots qui restent

Club des douze Apôtres

What's a name dit Shakespeare. En effet le nom du contenant ne dit pas toujours le contenu. C'était le cas, du moins, pour le **Club des douze Apôtres** fondé à Montréal, dans les dernières années du dix-huitième siècle. Ce club était tout simplement douze bons mangeurs qui se rencontraient une fois par mois autour de la table hospitalière du café Teasdale. Mais, au beau temps où le sieur Herman-Witsius Ryland était le secrétaire ou plutôt le portefaix de nos gouverneurs, la réunion la plus anodine était une menace de conspiration. Voilà pourquoi, un bon jour, le juge Foucher, qui était un des membres du Club des Apôtres, eut à s'expliquer sur sa présence à une réunion du club. Le 9 janvier 1800, le juge Foucher répondait ainsi à Ryland: "Si j'eusse pu imaginer que le club, duquel vous me chargez de la part de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de prendre connaissance, eût pu élever quelques soupçons, je vous en eus certainement informé, en étant particulièrement instruit, comme vous en jugerez par les particularités suivantes, et je n'eus pas attendu d'en être prévenu, étant de mon devoir de veiller sur tout ce qui peut intéresser le gouvernement. Ce club n'avait d'autre motif que celui de prendre une fois par mois un dîner. Il était composé de douze personnes civiles et militaires, et c'est purement à ce nombre qu'il devait son nom de **Club des Apôtres.**" Le juge Foucher informait ensuite Ryland qu'il avait assisté trois fois aux dîners en question. Il ajoutait: "Le caractère des personnes et leurs emplois sous le gouvernement ne me permirent pas de réfléchir même sur le ridicule du nom, que je n'ai eu sujet d'attribuer qu'à la pure occasion et du nombre premier qui le composait." On ne pouvait être plus servile! La même lettre nous fait connaître les douze membres du **Club des douze Apôtres.** C'étaient: les capitaines Marcoux, Vassal et Prémont: les lieutenants Hey, de Beaujeu et Duchouquet; l'enseigne Hay; tous du régiment Royal Canadien Volunteers; le juge de paix Louis Chaboillez; les notaires Lukin et J.-G. Delisle; l'ex-officier J.-B. Durocher et l'inspecteur Charland. D'après la liste fournie par le juge Foucher, le **Club des douze Apôtres** aurait donc été formé de treize membres puisqu'il donne douze noms et ne se nomme pas lui-même. Ce club cessa d'exister en cette même année 1800.

D'après le **Bulletin des Recherches Historiques.**

Pierre-Georges Roy

Mariage à Rideau Hall

Ottawa. — Le plus jeune des cinq enfants du gouverneur général et de Mme Georges Vanier se mariera dans la chapelle de Rideau Hall le 29 septembre.

Les autorités révèlent que ce sera le premier mariage jamais célébré à la résidence du gouverneur général depuis 1865.

M. Michel Vanier, 21 ans, lieutenant du Royal 22e Régiment qui fut jadis commandé par son père, épousera Mlle Jovette Létourneau, 20 ans, fille de M. et Mme Marcel Létourneau de Québec.

Méthode de travail à retardement

Windsor, Ont. — Les employés des postes du Canada, actuellement en congrès à Windsor, ont voté en faveur de l'établissement d'une nouvelle méthode de travail dans les bureaux de postes, à travers tout le pays, si c'est nécessaire à l'obtention des droits collectifs qu'ils demandent.

Ils ne feront pas de grève, mais agiront de manière à retarder la cueillette et la livraison du courrier. La méthode a été essayée en Grande-Bretagne récemment, et les employés ont obtenu ce qu'ils demandaient.

HORAIRE DE MESSES

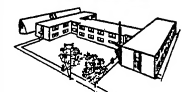
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

HOMMES
16 - 18 novembre

M. Albert Chrétien
10357 - 127 rue, tél. GL 5-4769
M. Roger Letourneau
10021 - 114 rue, tél. HU 8-2569
M. Adrien Lachambre
10632 - 125 rue, tél. HU 8-2136
M. Noel Constantin
12429 - 105 ave, tél. HU 8-3295

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

La "nouvelle" armée française

Paris. — L'armée française "nouvelle vague" sera forte de 700,000 hommes qui pourront compter sur une force de frappe nucléaire, annonçait le ministre des Forces armées. Le ministre Pierre Messmer a précisé que priorité était donnée aux forces nucléaires stratégiques. C'est l'armée de l'air qui sera, au départ du moins, responsable des éléments de la bataille stratégique nucléaire. Un autre groupe sera formé de "forces d'intervention". Enfin, des forces de défense intérieure, terrestres, maritimes et aériennes, étendront à travers tous les départements un réseau d'unité préparées à la lutte contre les parachutistes ou les agents ennemis. Leur armement sera moins moderne que celui des forces d'intervention; leur efficacité viendra de leur connaissance du pays, de ses habitants et de leur rapidité de déplacement.

GRANDE SOIREE SOCIALE

organisée par

le cercle "Végreville" de l'A.C.F.A.

avec le concours de l'Orchestre Dubuc

au profit du

Comité central de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

Date: **24 novembre 1962**

Endroit: **Norwood Canadian Legion Hall**

111e avenue et 82e rue

Heure: **8h.30 à minuit**

Prix d'admission: **$3.50 du couple**

But: **Permettre au cercle de Végreville de faire sa part pour aider le Comité central de l'A.C.F.A.**

N.B.—Cette soirée sera bilingue, donc emmenez vos amis de langue anglaise.

A l'Antenne de chfa

LA CHASSE A L'INCONNU

Attendue depuis longtemps LA CHASSE A L'INCONNU reprend les ondes vendredi soir prochain le 12 octobre à 7h.30. Tel qu'annoncée auparavant, cette année LA CHASSE aura un caractère tout à fait différent, et nous croyons sincèrement que d'après cette nouvelle formule l'intérêt de nos auditeurs pour ce programme augmentera de beaucoup. Afin de vous aider à vous familiariser avec la NOUVELLE CHASSE A L'INCONNU, nous publions dans cette colonne les règlements du jeu.

REGLEMENTS DU JEU.

1) deux équipes se font face chaque semaine.
2) Les deux équipes auront à identifier le même nombre de sujets par émission.
3) Les équipes auront trois minutes pour identifier le sujet. Si après les 3minutes le sujet n'a pas été identifié par l'équipe au jeu, la personsonne ayant proposé le sujet en question recevra un cadeau du commenditaire.
4) L'équipe ayant identifié le plus grand nombre de sujets, sera déclarée gagnante à la fin de l'émission. Elle aura gagné la somme de dix dollars, et reviendra à l'émission de la semaine suivante, pour rencontrer d'autres adversaires.

N.B.—La somme d'argent gagnée par une équipe ne pourra pas être touchée, avant que la dite équipe ait remporté trois victoires consécutives. Dans le cas échéant l'équipe recevra la somde trente dollars, soit dix dollars pour chaque victoire. Si après avoir remporté une ou deux victoires, une équipe est battue la semaine suivante, la somme déjà accumulée sera alors créditée à l'autre équipe qui devra à son tour enregistrer trois victoires consécutives avant de toucher 30 dollars, plus, le montant déjà accumulé par l'équipe précédente.

Quand une équipe aura gagné une somme d'argent il est important de noter que cette somme ne sera pas partagée entre les membres de l'équipe, mais cette dernière en fera don à une oeuvre de bienfaisance que les membres auront choisie au préalable. L'oeuvre choisie sera annoncée au début et à la fin de chaque émission.

5) Pendant les trois minutes allouées pour chaque sujet, l'équipe questionnée pourra poser autant de question qu'elle désire.
6) chaque équipe devra se composer d'un maximum de cinq chasseurs.
7) Pendant qu'une équipe tentera d'identifier un sujet, les adversaires devront s'abstenir de parler pour éviter toute confusion.
8) Les sujets seront choisis par le maître de cérémonie en collaboration avec le réalisateur, parmi ceux envoyés par les auditeurs.

Encore cette année LA CHASSE A L'INCONNU sera commanditée par les fabricants des fameux matelas SEALY. Cette compagnie fera parvenir comme prix à ceux qui auront réussi à déjouer les chasseurs, un magnifique coussin, de grande valeur. Un prix de consolation sera également envoyé aux personnes dont le sujet aura été identifié. Ce prix sera fourni par la Librairie FIDES.

Ne manquez donc pas LA NOUVELLE CHASSE A L'INCONNU, vendredi soir prochain à 7h.30 p.m.

Jacques P. Boucher

—La mort n'arrive qu'une fois et se fait sentir à tous les moments de la vie: il est plus dur de l'appréhender que de la souffrir.

La Bruyère

* * *

—Au terminus de la vie, tous les passagers descendent; c'est la fin du voyage.



Soeur Marc de la Trinité née Lorraine Proulx partait au début de septembre pour le Pakistan. Soeur Marie Marc est la fille de Mme Charlotte Proulx, de Falher. Elle fit ses dix premières années d'étude à Falher. Elle se dirigea ensuite vers le Couvent de l'Assomption où elle fit ses deux dernières années d'étude en Alberta. Elle entra chez les Soeurs de Sainte-Croix en août 1958. Pendant ses années de scolasticat à Montréal elle suivit un cours pédagogique. Pour bien se préparer à sa vocation de missionnaire elle suivit des cours de sociologie et missiologie. — Avant son départ Sr M.-Marc est venue passer trois semaines dans sa famille. La paroisse Ste-Anne de Falher pour marquer le départ de sa première missionnaire en terre étrangère, organisa une journée en son honneur. Le sermon de circonstance fut donné par le Père Prieur. Les paroissiens lui offrirent une bourse. Lors d'un thé servi durant l'après-midi, les amis de Soeur Marc ont pu lui faire leurs adieux. Quelques jours avant le départ de Montréal les missionnaires de Sainte-Croix ont renouvelé leurs voeux de missionnaire à l'Oratoire St-Joseph. Sr M.-Marc et ses compagnes quittèrent Montréal le 3 septembre pour arriver à Dome le 5 où elles reçurent la bénédiction du Pape. Elle est rendue à Barisal où elle poursuivra l'étude de la langue bengalie avant de se rendre dans son champ d'action.

—Le Soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.

La Rochefoucauld

* * *

—Qui n'a plus qu'un moment à vivre n'a plus rien à dissimuler.

Kennedy est autorisé à rappeler 150,000 réservistes, au besoin

Washington. — Le Sénat américain a décidé à l'unanimité d'autoriser le président Kennedy à rappeler 150,000 réservistes si cette mesure devenait nécessaire pendant les vacances du Congrès. Le vote a été de 76 contre 0 en faveur de la résolution, les 48 démocrates et les 28 républicains présents votant dans l'affirmative. On a annoncé un peu plus tard que les 16 démocrates et les huit républicains qui étaient absents lors du vote se ralliaient à la décision.

La résolution a été adoptée promptement après un accord intervenu entre le leader démocrate, le sénateur Mike Mansfield, du Montana, et le chef de la minorité républicaine, M. Everett Dirksen. En vertu de cette entente, la demande d'autorisation présidentielle a été entièrement séparée de toutes les propositions soumises à la Chamhbre haute qui touchaient au problème cubain.

Il a été décidé que toutes les propositions d'action contre le régime Castro seront examinées par le Sénat la semaine prochaine, après avoir été étudiées et discutées au *sein de la commission* des affaires étrangères.

Le vote a précédé de quelques heures seulement la conférence de presse au cours de laquelle il devait faire une mise au point au sujet de la politique de son gouvernement sur la question cubaine.

La mesure a été envoyée aussitôt à la Chambre des représentants où on prévoit qu'elle sera également approuvée avec célérité.

En vertu de cette mesure, le président est autorisé, durant la période allant de l'ajournement du Congrès jusqu'au 28 février prochain, de rappeler jusqu'à 150,000 réservistes en service actif pour une durée d'un an. Il pourrait aussi prolonger d'une période allant jusqu'à un an l'enrôlement ou le service de tout militaire actuellement en service et ce, sans son consentement.

Coexistence avec Cuba?

Nations-Unies. — Le ministre des Affaires étrangères de Pologne a accusé les Etats-Unis de suivre une politique extrêmement dangereuse à l'égard de Cuba et il a dénoncé le gouvernement ouest-allemand comme étant "la force la plus entêtée et la plus agressive dans la guerre froide, du côté occidental".

Participant au débat général de l'Assemblée des Nations-Unies, M. Adam Rapacki a soutenu que le peuple cubain a le même droit d'adopter le communisme que le peuple américain de pratiquer le capitalisme et il ne voit pas pourquoi un régime socialiste cubain ne pourrait maintenir des relations amicales avec ses voisins capitalistes. Il a cité l'exemple de la Pologne et d'autres pays socialistes "qui maintiennent des relations amicales non seulement avec les pays neutres, mais entretiennent des relations normales et parfois bonnes avec un certain nombre de pays, dont des pays membres de l'OTAN".

Fraudes alimentaires en Italie

Rome. — Le scandale des fraudes alimentaires en Italie englobe presque tous les produits de base de l'alimentation et a provoqué une interpellation au Parlement, la réunion des ministres intéressés et de vastes enquêtes, sans parler des réactions de pays étrangers qui comme l'Allemagne, sont importateurs réguliers de ces produits. On a vendu du pain fabriqué avec de la farine de mauvaise qualité, du beurre à base de graisse animales mélangé avec de la margarine, de la viande d'âne pour du boeuf de qualité "supérieure", du fromage fabriqué avec des déchets récupérés dans des centres laitiers, des vins frelatés à base "de sang de boeuf, d'os de veaux, d'algues marines, de blanc d'oeuf, de bois, de moëlle et d'autres produits fantaisistes".

Rencontre de deux sous-marins sous les glaces du Pôle nord

Washington. — Le président Kennedy a révélé l'exploit de deux sous-marins nucléaires américains qui ont réussi un rendez-vous historique sius les glaces du pôle nord. Les deux submersibles, qui avaient fait le voyage de directions opposées, ont ensuite percé une ouverture dans la glace pour remonter à la surface.

Il s'agia du Skate, de la flotte atlantique, et du Seadragon, de la flotte du Pacifique. Les deux submersibles sont en ce moment sur le chemin du retour aux Etats-Unis.

"C'est la première fois que deux de nos sous-marins ont manoeuvré ensemble de cette manière sous la banquise arctique, a déclaré le président à sa conférence de presse, et je désire féliciter tous ceux qui ont pris part à cet expoit technique exceptionnel".

Ce n'est pas la première fois que des sous-marins américains, comme des submersibles russes d'ailleurs, effectuent des expériences polaires semblables, mais jusqu'à maintenant ils avaient opéré solitairement. Ces opérations ont une certaine portée militaire du fait que des sous-marins américains porteurs de missiles et croisant dans la région polaire pourraient lancer des fusées en territoire soviétique. Des sous-marins russes pourraient attaquer de la même façon le continent nord-américain.

Le Skate, qui fut le premier sous-marin à remonter à la surface au pôle nord le 17 mars 1959, avait quitté New London, Conn., le 7 juillet dernier et se rendit au pôle en passant entre le Groenland et l'île Ellesmere.

Le Sea Dragon avait quitté Pearl Harbor le 12 juillet dernier et pénétra dans l'océan Arctique par la mer de Beaufort. Lors d'un voyage précédant au pôle, en août 1960, ce sous-marin avait traversé le fameux Passage du Nord-Ouest et avait débarqué son équipage au Pôle, où les hommes avaient joué une brève partie de baseball.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LABORATOIRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET ALLONGE A LA SALLE DE MECANIQUE DE L'HOPITAL, INUVIK (T. N.-O.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est)), le MERCREDI, 21 NOVEMBRE, 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'architecte en chef, pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; directeur régional, case postale 488, Edmonton; l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; et on peut les consulter au bureau régional, pièce 414, Edifice Public, Calgary; et au bureau de l'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg 1; et aux bureaux de poste à Yellowknife et Inuvik, (T.N.-O.)), aux bureaux du "BUILDERS' EXCHANGES" à Edmonton et Calgary (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $25,000. ou plus on ne tiendra compte que de celles —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Réunion diocésaine d'Action catholique rurale dans le vicariat de Grouard

Cette réunion qui eut lieu le 30 septembre dernier, groupait des responsables, chefs d'équipes et membres actifs du Mouvement, venus des différentes paroisses.

Au delà de 50 personnes y prirent part. L'étude débuta à 3h. p.m. et se termina vers 10h.

Après la prière, présidée par le R.P. Desrochers, o.m.i., aumônier diocésain, M. Paul Soulodre, président, souhaite la bienvenue et explique la façon dont s'effectue le cycle des programmes d'étude et l'action qui normalement doit en découler.

Cette rencontre avait comme but de Mettre au point l'action en marche et celle à entreprendre dans le domaine des deux derniers programmes sociaux: VIE PROFESSIONNELLE ET LOISIR.

Des représentants de deux organismes du milieu furent demandés à participer à cette réunion. Après avoir expliqué leurs buts et les moyens de travail dont ils disposent pour aider les professions, ils demandèrent à l'assistance, ce que le milieu attend d'eux et ce qu'eux devraient faire pour répondre davantage aux besoins professionnels.

A l'aide d'un questionnaire, étudié en équipes et suivi d'une plénière, on en vient à une certaine orientation dans ce domaine. La SER (Société d'Etablissement Rural) aura un rôle très important à jouer dans cette réalisation.

Mme Pierre Dentinger démontre combien à la suite de l'étude sur la profession, nous avons réalisé l'absence d'organisme dans notre milieu pour la formation de la jeune fille. Il n'existe pas dans notre région, aucune école qui puisse aider la jeune fille dans la formation à son rôle de future épouse, de mère chrétienne.

A la suite de cette constatation, le projet d'un Institut Familial fut étudié et présentement des démarches se font pour sa réalisation prochaine. Chacun devra y apporter sa grande collaboration.

La soirée est consacrée à l'étude dans le domaine des loisirs.

On fait une revision du travail accompli dans ce domaine et l'on regarde ensemble ce qui reste à faire. La soirée-sociale lors de la Campagne de juin dernier aida grandement à faire prendre conscience du rôle que joue le loisir dans le milieu et les graves conséquences qu'il y a à ne pas s'en soucier.

La conclusion est celle-ci: Que dans chaque paroisse un comité de cinq à six personnes soit formé et qui s'occuperait, avec l'aide des organismes du milieu, de mettre sur pied des loisirs sains et culturels. On demande que chacun étudie sur place et regarde bien attentivement les possibilités d'ici la prochaine Session Diocésaine, et l'on décidera définitivement à cette occasion.

On suggère également qu'on nomme un groupe pour étudier spécialement ce problème et que ce même groupe aille voir sur place, un endroit où les loisirs sont bien organisés. Ceci dans le but de prendre une meilleure orientation dans ce domaine.

M. Léonard Fournier, secrétaire de l'ACFA, s'est joint au groupe au cours de la soirée et y apporta sa collaboration dans les discussions.

Un point très important fut soulevé: l'organisation de la JRC dans notre milieu. Un laïc propose que nous les adultes de l'ACR devrions prendre l'initiative de faire surgir ce mouvement d'Action catholique pour les jeunes d'âge post-scolaire. Un voeu est émis à la suite de cette proposition: Que nous trouvions dans chaque paroisse où la JRC peut être organisée, un foyer qui prendrait charge de cette initiative.

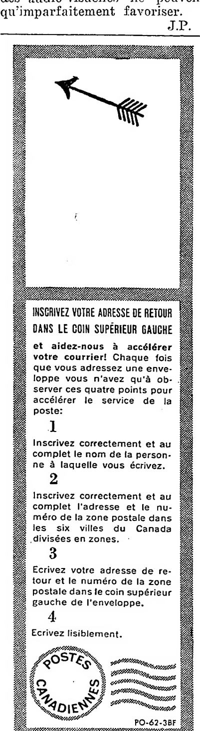
Le R.P. Desrochers, donne les conclusions de la journée et annonce la Session Diocésaine qui aura lieu les 12, 13 et 14 octobre prochain. Nous comptons que tous les cercles et responsables pourront y assister.

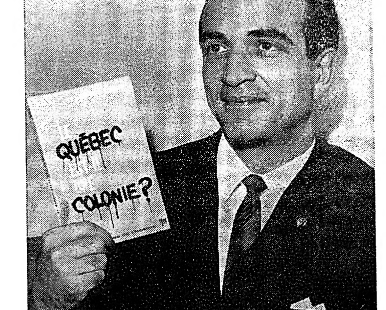
Horizons...

(suite de la page 1)

bon manuel. Ces méthodes audio-visuelles peuvent fort bien servir de divertissement ou de récompense collective; elles peuvent même être utilisées comme un instrument de culture intellectuelle. Mais pour être profitable, cet instrument doit être manié par un professeur expérimenté qui sache faire le pont entre l'image, le son et l'intelligence des élèves. Autrement, il y a grand danger que, image et son, malgré toute l'information qu'ils peuvent apporter ne conduisent qu'au vestibule de la connaissance. Pour pénétrer dans ce merveilleux château, l'enfant aura toujours besoin d'un excellent manuel, expliqué par un excellent professeur. Les deux clefs de la connaissance sont, en effet, la réflexion et la répitition, deux tâches de l'esprit que les méthodes audio-visuelles ne peuvent qu'imparfaitement favoriser.

J.P.





"Québec est-il une colonie?", voilà la question à laquelle M. Raymond Barbeau, chef du mouvement séparatiste, répond affirmativement dans le livre qu'il a publié récemment aux Editions de l'Homme, à Montréal.

La semaine Au Canada

(suite de la page 1)

cubain, le "Bahia de Siguanea", ancré dans le port de Montréal. Parmi la liste de la marchandise mise sous scellés figurent des articles dont l'exportation vers Cuba est interdite. Il s'agit de caisses de boulons, de sacs de produits chimiques "Permatox", de zinc et de 156 caisses de brochures religieuses imprimées par les Témoins de Jéhovah. Le règlement commercial du Canada n'autorise pas les envois de produits alimentaires, médicaux et agricoles à destination de Cuba.

• • •

Victoria. — La Colombie-Britannique a commandé cinquante à soixante mille doses de vaccin anti-variolique. Un programme d'innoculation massif est en cours, depuis qu'on a découvert, un cas possible de variole chez un étudiant thailandais de l'université de la Colombie-Britannique.

—Pythagore trouva les principes de la musique dans l'inégalité des sons produits par plusieurs forgerons frappant ensemble sur leur enclume.

• • •

—Joue toujours comme si un maître t'entendait.

Schumann

• • •

—L'amour et la musique sont les deux ailes de l'âme.

Cercle Langlois...

(suite de la page 1)

semblées de "Parents et Maîtres" nous alertions les parents à la cause du Français bien parlé et que nous leur demandions leur concours si nous voulons des résultats efficaces et durables.

Après cet exposé si convaincant, les professeurs sont tous persuadés qu'il faut absolument faire chacun notre part dans cette oeuvre du Français bien parlé.

Le message du P. Forget vient maintenant pour finir de nous faire réaliser que nous avons une noble tâche à remplir — celle de nous faire les propagandistes de la culture française.

Dans l'après-midi l'on se divise en groupes pour des démonstrations pratiques: Grades 10, 11 et 12, dirigés par le R.P. Bugeaud et Sr M.-Irène; Grades 7, 8 et 9, Mme Owens et Sr Ignace; Grades 4, 5 et 6, Sr François du Rosaire et Sr Denis du Sauveur; Grades 1, 2 et 3, Sr Wilfrida et Mlle Marthe Dallaire.

Après un délicieux goûter servi à la salle de l'enseignement ménager, l'on se réunit de nouveau au gymnase.

Le R.P. Turenne fait la présentation des différents comités élus pour l'année 1962-63: Comité de l'Institut: président: R.P. Bugeaud, Falher; vice-présidente: Sr Marie de Ste-Brigitte, Marie-Reine; secrétaire: Mlle Victoire Hachey, McLennan; Comité du Concours Oratoire: président: M. Jacques Moquin, Guy; vice-présidente: Mme Y. Lauzé, Falher; secrétaire: Sr Marguerite, Girouxville; Comité du Festival: présidente: Sr Irène, Guy; vice-présidente: Sr Siméon, Marie-Reine; secrétaire: Sr Jean de Rome, Girouxville.

M. Jacques Moquin adresse des remerciements à la commission scolaire de Falher pour l'usage du local; au R. P. Goyette, o.m.i., principal, pour l'accueil chaleureux qu'il a offert à tous; au P. Turenne, président, et à Mlle Victoire Hachey, secrétaire de l'institut, qui ont fait le gros du travail de l'organisation; au chefs de groupes pour le travail considérable qu'ils ont gracieusement accepté; enfin à tous ceux qui ont participé de quelque façon que ce soit à faire de cette journée un véritable succès.

Nous faisons maintenant appel à la générosité des maîtres et nous leur demandons un loyal effort de réalisation.

Un membre de l'AEBA.

— La musique est une contemplation par l'ouie.

Proudhon

• • •

—La musique est le langage des âmes sensibles.

Guyan

• • •

—La musique, si justement définie une suite de son qui s'appellent, ne nous a pas été donnée uniquement pour charmer nos oreilles, mais pour soulager nos douleurs et calmer nos passions.

La semaine A Québec

Québec. — Deux membres libéraux de l'ancienne assemblée législative du Québec, et un de l'Union Nationale, ont annoncé qu'ils ne brigueront pas les suffrages aux prochaines élections de novembre. Il s'agit de M. Louis-Philippe Brousseau, libéral de Sherbrooke, et de M. Lucien Bélanger, qui représentait Saguenay.

Du côté de l'Opposition, M. Edgar Hébert, qui détenait le siège de Beauharnois, se retire de la vie politique. Des congrès de mise en nomination auront lie udans les trois comtés.

En outre, le Dr Gustave Plante, qui représentait le comté de Bellechasse à l'Assemblée Législative, ne sera pas candidat le 14 novembre prochain. Elu pour la première fois le 22 juin, le Dr Plante a fait connaître publiquement il y a plusieurs mois son opposition à la nationalisation des entreprises hydro-électriques de la Province.

• • •

Québec. — Le Nouveau Parti démocratique présentera plus de 10 candidats le 14 novembre prochain. Un néo-démocrate briguera les entraves dans le comté de Montréal-Laurier, représenté à Québec par le ministre des Richesses Naturelles, M. René Lévesque. Le parti se prépare actuellement un programme, dont un porte-parole a parlé comme étant plus à gauche que la gauche libérale.

Dans une déclaration, le Nouveau Parti démocratique affirme aussi qu'il ne considère plus la nationalisation de l'électricité comme la clé de la libération économique du Québec, mais comme un des rouages du plan économique de la Province.

• • •

Montréal. — Le Japon sera le plus important exposant à la foire internationale de Montréal, du 26 octobre au 4 novembre. Le directeur du commerce extérieur du Japon à Toronto M. Azuma, a précisé que son pays exportera bientôt de nouveaux produits au Canada, notamment des moteurs hors-bord, des petits camions-diésel et d'autres produits manufacturés. Il a ajouté que les commerçants nippons sont inquiets des restrictions imposées par le Canada sur les produits importés de leur pays.

• • •

Boucherville. — On annonce que la construction du tunnel-pont de Boucherville, pour relier la rive sud du St-Laurent et l'île de Montréal, commencera dès cet automne. Il faudra d'abord construire un pont temporaire entre Boucherville et l'île Charon, pour y acheminer le matériel nécessaire au tunnel entre Montréal et l'île Charon.

La session sera dure pour Me Lambert, nouvel Orateur des Communes

Ottawa. — La session qui vient de débuter n'offre que de bien pauvres pages de collaboration libérale-conservatrice.

Tout comme à certains mauvais jours de notre vie politique, elle s'est ouverte par une dérogation à un usage que le temps a consacré, mais un usage auquel on a quelquefois déjà refusé de se soumettre, soit la mode d'élection du président des Communes.

Cet homme que l'on veut impartial et qui, presque toujours parvient à l'être, on l'élit habituellement en oubliant les querelles politiques. Le premier ministre et le chef de l'opposition se font ses parrains.

Aux applaudissements de tous, l'élu est ensuite symboliquement "traîné" au fauteuil présidentiel dont la tradition veut qu'il ne prenne possession qu'avec la plus grande des craintes.

Porte-parole des Communes devant le souverain, le président ou, plus correctement, l'orateur, est censé craindre de devoir un jour expliquer au souverain l'attitude des Communes sur l'un des problèmes dont elles sont saisies.

C'est de là que lui vient le titre d'orateur, mieux encore car le mot est réellement intraduisible, de "speaker". A l'époque où les rois avaient la main leste, le rôle n'était pas sans danger car celui qui le détenait s'exposait à l'emprisonnement à la Tour de Londres ou même à la mort si, d'aventure, ses messages ne plaisaient pas à leur destinataire.

Le poste de président des Communes est aujourd'hui sans danger, mais celui qui l'assume doit symboliquement trembler, ainsi le veut la tradition.

M. MARCEL LAMBERT

A Ottawa, le nouvel élu, M. Marcel Lambert, peut avoir d'autres raisons de trembler.

Contrairement à l'usage, le chef de l'opposition, M. Pearson, a refusé d'appuyer la motion du premier ministre, M. Diefenbaker, qui proposait l'élection de M. Lambert.

A quoi tient le refus de M. Pearson? A l'état d'instabilité du gouvernement auquel l'opposition officielle refuse de s'associer dans le moindre des gestes.

Condamné par la majorité des Canadiens, le gouvernement Diefenbaker aurait dû ordonner de nouvelles élections avant de convoquer le parlement, estiment les libéraux. Ainsi, il aurait ou bien obtenu un mandat clair et sans équivoque ou encore, il aurait été nettement défait par le peuple et un autre parti aurait hérité du pouvoir.

Refusant de concourir à l'action du gouvernement, l'opposition officielle laisse donc entendre qu'elle veut mener une dure lutte pendant la présente session et ainsi, rendre difficile le travail du président, M. Lambert.

DES PRECEDENTS

Cette attitude n'est pas sans précédent. Les sessions de 1940, 1945 et 1949 en fournissent des exemples.

Le 16 mai 1940, le premier ministre de l'époque, M. MacKenzie King, avait dû se passer de l'appui de l'opposition à l'élection du président.

Le chef intérimaire du parti conservateur, M. R. B. Hanson, ne s'était pas opposé à l'élection de M. Glen, mais avait refusé d'appuyer la proposition de M. King, et c'est M. Ernest Lapointe qui l'avait appuyée.

A l'époque, les conservateurs étaient encore sous le coup de l'indignation que leur avait causé la prorogation des chambres le jour même de l'ouverture de la session de janvier.

Cinq ans plus tard, M. John Braken, chef de l'opposition, avait également refusé d'appuyer la motion de M. King qui proposait l'élection de M. Gaspard Fauteux à la présidence. C'est à M. Louis Saint-Laurent qu'en était revenu l'honneur.

En 1949, finalement, M. George Drew étant devenu chef de l'opposition, le jeu s'est répété et c'est M. Saint-Laurent, appuyé par M. C. D. Howe, qui avait proposé l'élection de M. Ross Macdonald.

Revenu à de meilleurs sentiments en 1953, M. Drew avait appuyé la proposition de M. Saint-Laurent, lors de l'élection de M. Louis-René Beaudoin.

En octobre 1957, malgré sa toute récente défaite aux élections du 10 juin, M. Saint-Laurent avait bien voulu appuyer M. Diefenbaker qui proposait l'élection de M. Roland Michener à la présidence des Communes.

Sept mois plus tard, M. Pearson l'imitait lors de la 2ème élection de M. Michener au poste qu'il vient de quitter.

Cette année toutefois, il a refusé de se faire le co-parrain de M. Lambert, même si, comme l'a dit M. Chevrier, "l'opposition libérale ne s'oppose pas à l'élection du député d'Edmonton-Ouest.

On ne s'y oppose pas, mais on ne lui fera pas la vie facile, telle est la conclusion à tirer.

Marcel Gingras

(La Presse)

Diocèse de Fairbanks

Rome. — Le vicariat apostolique d'Alaska vient d'être élevé au rang de diocèse par SS. Jean XXIII. Le nouveau diocèse portera le nom de Fairbanks et dépendra immédiatement du Saint-Siège; il reste confié à la Compagnie de Jésus. S.E. Mgr François Gleeson, jusqu'ici vicaire apostolique d'Alaska, est nommé évêque de Fairbanks. Le nouveau diocèse de Fairbanks a une superficie de près d'un million de milles carrés, soit plus de quatre fois l'étendue de l'Italie, et compte 81,900 habitants. On y trouve 15,500 catholiques, 30 jésuites, deux prêtres séculiers, 18 quasi-paroisses, 50 stations missionnaires, six écoles élémentaires, cinq écoles supérieures et un hôpital.

Un train entre dans la gare

Venise. — Deux morts et trente blessés, tel est le bilan de l'accident de chemin de fer qui s'est produit à la gare Santa Lucia à Venise. Un train a poursuivi sa course au lieu de stopper en gare et a défoncé la cuisine du restaurant. Deux cuisiniers ont été tués sur le coup. Un câble électrique alimentant la gare a été sectionné et les opérations de secours se sont poursuivies dans l'obscurité. C'est cette circonstance qui a fait croire au début que l'accident était beaucoup plus grave. Des scènes de panique se sont déroulées dans les salles d'attente. Le mécanicien de la locomotive a indiqué que les freins n'avaient pas fonctionné. Le train a poursuivi sa course et, ayant défoncé les butoirs au bout du quai, a fait irruption dans la gare.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

14 octobre

Thé servi entre 2h. et 5h. p.m., à la salle paroissiale Sainte-Anne, 10208-153e rue, en l'honneur de St Aimée-du-Divin-Coeur, a.s.v., à l'occasion de son jubilé d'or d'enseignement.

26 octobre

Soirée mascarade organisée par le Club Montcalm de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin. —Cette Soirée aura lieu à la salle de Beaumont, à 9h. p.m., avec la présence de Paul et ses Cowboys.

24 novembre

Soirée sociale du cercle "Végreville" de l'A.C.F.A., avec le concours de l'Orchestre Dubus, à 8h.30 p.m., à la Norwood Canadian Legion Hall, (111e avenue et 82e rue). — Cette soirée permettra au cercle de Végreville d'offrir sa contribution traditionnelle à l'Exécutif central de l'A.C.F.A.

Caisse Populaire

M. Arthur St-Pierre, gérant, annonce que la Caisse Populaire St-Joachim sera ouverte tous les jeudis soir, de 7h. à 8h. p.m.

Le "Labour" réclame des sanctions

Brighton. — Le comité exécutif du parti travailliste britannique a lancé un appel réclamant en substance des mesures propres à briser la récente renaissance des mouvements fascistes en Brande-Bretagne. Stigmatisant le racisme et le facisme sous toutes ses formes, qualifiés de "crime de nature à porter préjudice au Commonwealth qui unit les peuples de race diverses", les dirigeants travaillistes demandent la mise en vigueur rapide de lois interdisant "toute incitation publique à la haine raciale".